



RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI

Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation



CONSEIL REGIONAL D'ARTA



PLAN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL **ARTA**



2021-2025

Table des matières

I - Présentation de la région	6
1. Situation géographique	6
2. Organisation administrative de la région d'Arta	7
3. Population	8
4. Occupation des habitants	9
5. Traditions et religions.....	9
6. Situation socio-économique de la région.....	9
6.1. L'accès à l'éducation.....	11
6.2. L'accès à la santé.....	11
6.3. L'Eau et l'assainissement	12
6.4. L'Electricité/énergie	12
6.5. Les télécommunications	13
6.6. Les infrastructures routières de base.....	13
6.7. L'Industrie.....	14
6.8. Le Tourisme	14
6.9. L'Aménagement du territoire	15
6.10. L'Environnement	15
II - Participation des populations aux étapes de la démarche méthodologique	17
1. Foras sous-préfecture	17
2. Forum régional	18
III - Etat actuel de développement de la région.....	19
1. L'Etat de la situation socio-économique locale.....	19
2. Les atouts de développement de la région.....	22
IV - Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier	24
1. Diagnostic institutionnel	24
2. Fonctionnement de l'administration régionale	26
3. Gestion financière	28
3.1. Fiscalité	28
3.2. Budgétisation.....	28
3.3. Evaluation des ressources d'Arta pour la période 2021-2025	29

V - Vision et Orientations de développement.....	30
1. La vision de développement de la collectivité	30
2. Les orientations stratégiques par secteur	30
3. La cohérence avec les stratégies sectorielles, nationales, continentales et les ODD	31
VI – Matrice des activités prioritaires	35
VII - Stratégie de mise en œuvre.....	60
VIII - Suivi/ Evaluation	61
IX - Annexes.....	63
1. Décision du contrôle de légalité de la Préfecture d’Arta	63
2. Documents consultés	64
3. Liste des activités identifiées mais ne correspondant aux domaines de compétences du conseil régional	66

Liste des sigles et abréviations

ADIL : Appui à la Décentralisation et aux Initiatives Locales

CDC : Centre de Développement Communautaire

CMH : Centre Médical Hospitalier

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale

CPEC : Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit

CR : Conseil Régional

PND Djibouti ICI : Programme National de Développement Djibouti Inclusion, Connectivité et Institutions

EDD : Electricité de Djibouti

INSTAD : Institut National de Statistique de Djibouti

MAEPE-RH : Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Élevage, Chargé des Ressources Halieutiques

MDCD : Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation

MEDD : Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

ODD : Objectif de Développement Durable

ONEAD : Office National des Eaux et de l'Assainissement de Djibouti

OS : Objectif Stratégique

PDR : Programme de Développement Régional

RN : Route Nationale

SDAU : Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

SCAPE : Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi

SRE : Service Régional de l'Éducation

Composition du comité de planification :

Le processus d'élaboration du Programme de Développement Régional a été conduit dans la région d'Arta par un Comité de Planification, composé des membres suivants :

- Yacin Housein Farah : Conseil Régional d'Arta - Secrétaire Général ;
- Ahmad Ismael Hassan : Représentant de la Préfecture ;
- Waiss Said Waiss : Conseil Régional d'Arta - Ingénieur projet ;
- Fahmi Ahmed Abdillahi : Représentant du Ministère Délégué chargé de la Décentralisation ;
- Hassan Omar Rayaleh : Expert national en charge de la supervision complète du processus et de la rédaction du document.

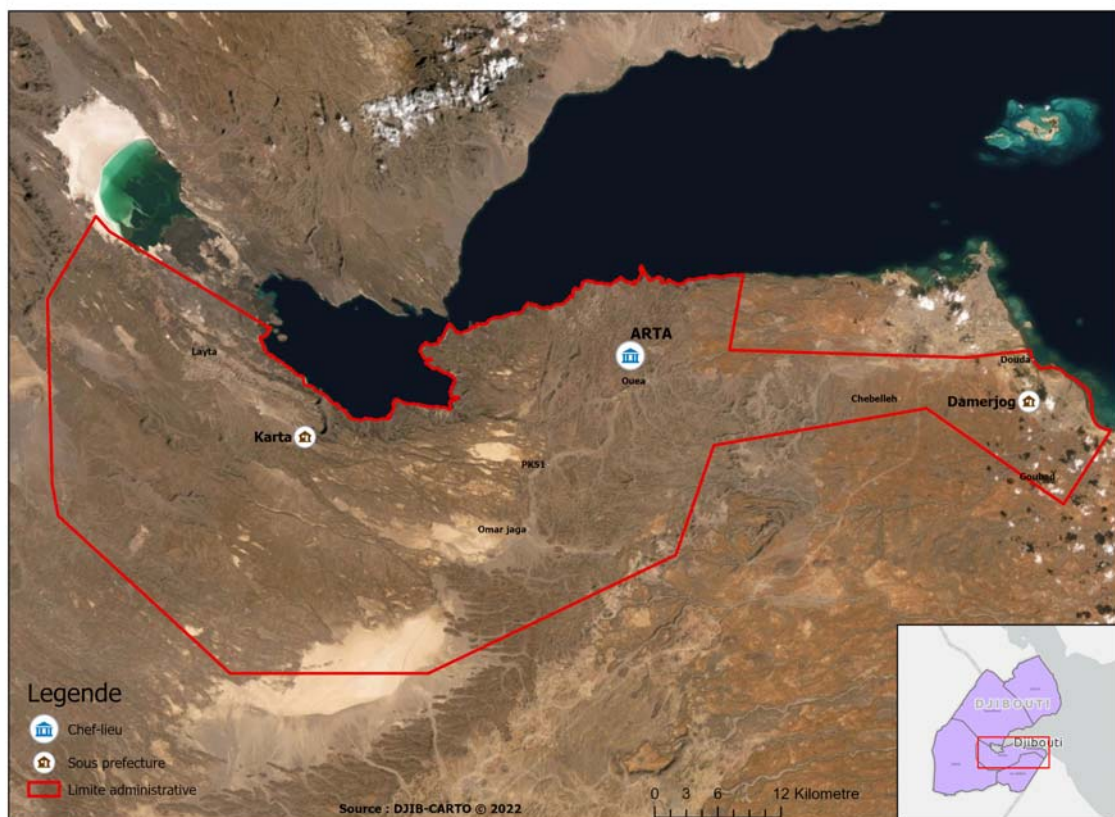
I - Présentation de la région

1. Situation géographique

La région d'Arta est délimitée au Nord-Est par la limite Sud de Djibouti-ville traversant Ambouli Cagadereh et l'école de police de Nagad jusqu'à l'Embouchure de l'oued grand Douda. Au Nord-Ouest, la limite ouest de Djibouti-ville englobe le poste administratif d'Arta/Wéa reliant les points Arta plage, GiniKoma jusqu'à la pointe sud d'Assal à Kalaf.

Au sud par la côte sud du golfe de Tadjourah depuis la frontière de la république de Somalie à Loyada. La limite territoriale Sud avec la région d'Ali-Sabieh commence avec le grand Barra.

Carte satellitaire de la région d'Arta



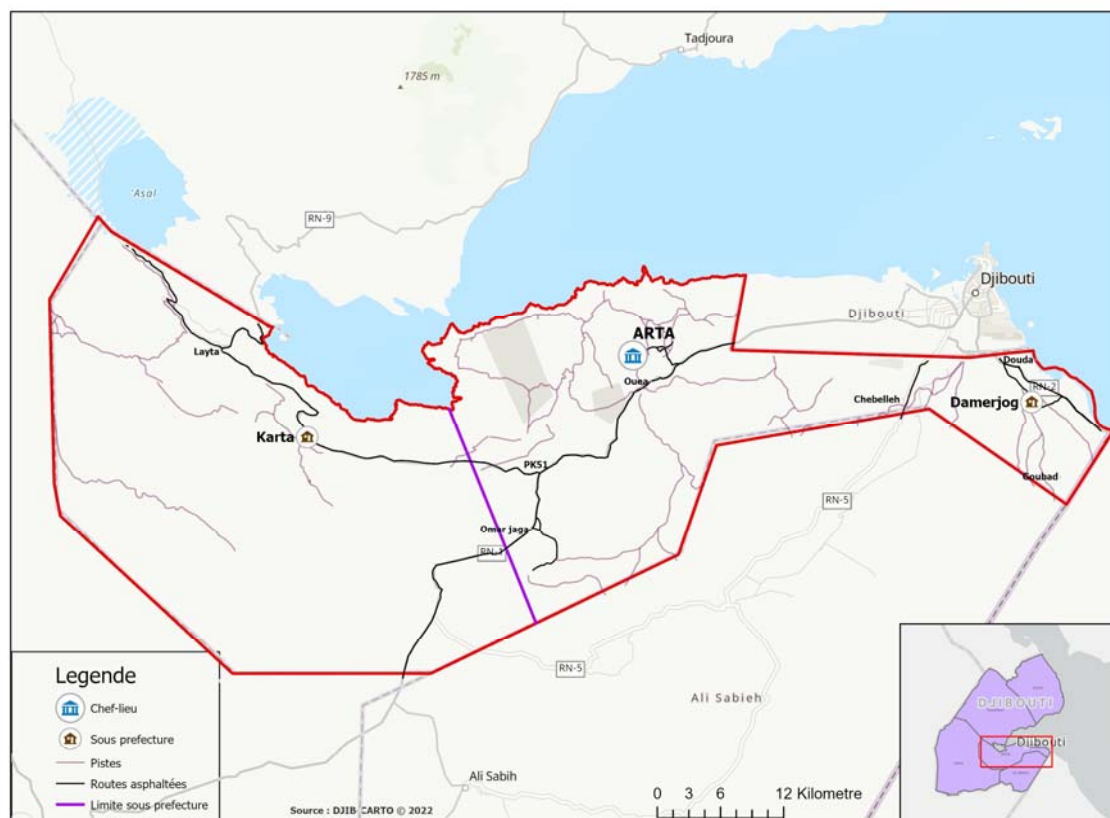
La superficie totale du territoire d'Arta s'étend sur 1 800 km², soit 8% du territoire national djiboutien (23 000 km²).

Le milieu physique de la région d'Arta est formé par de trois domaines naturels formés par : (i) le littoral maritime (90km) qui va de Lac-Assal, Arta plage, GiniKoma, Khor Ambado, Loyada jusqu'à l'embouchure de l'oued Eroli ; (ii) Le bassin versant (Oued Dhijandheer) qui prend sa source aux environs de la montagne Hemed/Doulad et Houbaley sur le plateau Kabla ; (iii) La chaîne de montagnes Hemed, Glemi, Irolé, Bour Ougoul de part et d'autre de l'oued Wéa, mont Arta, le plateau longeant l'oued Deydey jusqu'à Guissi-Atar, le plateau Jaban-AssInadirir-AylaGodo jusqu'à PK20.

2. Organisation administrative de la région d'Arta

La Région d'ARTA constitue la cinquième Région de la République de Djibouti (sa création officielle date du 9 juillet 2002). Elle dispose d'une administration centrale constituée par le Préfet de la région et du Président du Conseil régional d'Arta et deux (2) sous-préfectures : Damerjog et PK50-Karta.

Carte administrative de la région d'Arta



Le chef-lieu de préfecture, Arta ville, concentre la majorité de la population, les services déconcentrés des ministères sectoriels ainsi que la totalité des services sociaux : EDD, ONEAD, Djibouti télécom, commerces, Lycée.

Cependant, plusieurs autres localités et sous localités occupent le reste de la collectivité locale sur le territoire. Il s'agit pour la sous-préfecture Damerjog : Aliouneh, Loyada, Atar, Bahour, Grand Douda, Petit Douda, Nagad, Chebelley.

Pour la sous-préfecture PK50-Karta (secteur Ouest), il s'agit : PK50 et environs, PK51 et environs, Omar Jaagac, Kourtimaley, Kablagalan, Karta, Layta et village Lac-Assal.

Enfin, Arta ville et périphérie (Arta village, Wéa, Elbahay, Hilbaley, Zone Arta plage, Gounbourass et ses environs, Korijab, Boulé, Jaban-ass, Inadirir-Ayla-Godo,).

3. Population

Selon les données du dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2009, la population de la région d'Arta était de 42 380 habitants qui se répartissaient ainsi :

Population d'Arta d'après le recensement 2009

Région	Population urbaine		Population rurale sédentaire	Population nomade	Population totale
	Ordinaire	Particulière			
Arta	11 043	2 217	11 345	17 775	42 380

(Source : Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH/DISED-2009).

Dans son dernier Annuaire Statistique de 2020, l'Institut National de Statistique de Djibouti (INSTAD) relevait les difficultés de disposer de données fiables sur les migrations et indique que Djibouti connaît beaucoup d'entrées mais aussi de départs de populations. L'institut conclut que le solde migratoire qui en résulte, était donc marginal pour avoir un poids conséquent sur les tendances de l'évolution de la population globale de Djibouti.

Par ailleurs, l'INSTAD a réajusté également à la baisse le taux d'accroissement annuel de la population qui est différent selon l'année de référence. A partir de ces éléments, nous avons donc repris dans le tableau ci-dessous l'évolution de la population de la région d'Arta depuis le dernier recensement général de la population et de l'habitat de 2009.

Années	Population Totale de la Région	Taux de Croissance Annuel (%)
2009	42380	
2010	43 270	2,1
2011	44 135	2,0
2012	45 018	2,0
2013	45 873	1,9
2014	46 699	1,8
2015	47 493	1,7
2016	48 300	1,7
2017	49 073	1,6
2018	49 809	1,5
2019	50 507	1,4

(Source : Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH/DISED-2009 + Annuaire statistique 2020, INSTAD)

Ainsi, avec les taux de croissance annuelle de la population retenus par l'Institut National de Statistique de Djibouti, la population de la région d'Arta serait en 2019 de 50 507 habitants. Les données démographiques de l'INSTAD n'étant pas désagrégées, il a été difficile d'estimer

le nombre d'habitant par sous-préfecture. Toutefois, il est raisonnable de penser qu'une partie importante de la population de la région se concentre sur Arta-Wéa et dans la zone de Damerjog.

4. Occupation des habitants

La plupart des habitants de la région vivent de l'élevage extensif, de la pêche artisanale et des petits commerces qui constituent les piliers de l'économie actuelle de la région et génèrent des centaines d'emplois directs et indirects.

Les activités des services sont essentiellement informelles et peu significatifs de l'économie de la région.

5. Traditions et religions

Les populations de la région étaient à la base des communautés rurales de tradition nomade qui se déplaçaient à l'intérieur de la région actuelle d'Arta mais aussi au-delà en fonction des saisons pluvieuses à la recherche de pâturages et de l'eau pour leurs cheptels. Mais avec les sécheresses récurrentes des années 70 et 80 et les pertes totales de leurs troupeaux, ces communautés se sont progressivement sédentarisées autour des petites bourgades urbaines de la région. Ensuite, à la faveur des programmes de développements socio-économiques mises en place par le gouvernement (installation d'écoles, de postes de santé, de points d'eau ; construction de pistes, des routes ; et surtout avec l'introduction de l'agriculture), le mode de vie de communautés rurales s'est transformé. Des petits villages sédentaires avec autour des activités d'élevage extensif et/ou des petits périmètres agricoles se sont progressivement développés.

Par ailleurs, les deux communautés locales (Afars et Somali) qui peuplent la région actuelle d'Arta sont de confession musulmane de rites Chafiites. Elles pratiquent un islam tolérant et ouvert sur les autres confessions religieuses.

6. Situation socio-économique de la région

L'activité économique de la région repose actuellement sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et les petits commerces qui génèrent des centaines d'emplois directs et indirects. Dans le secteur des services, les activités sont essentiellement informelles mais occupent une partie importante de la population. L'activité primaire se caractérise par un élevage extensif de caprins et de camélidés. Elle est tournée essentiellement vers la vente de la production laitière crue et des animaux pour la viande. L'agriculture maraichère est plus pratiquée dans les

localités de la sous-préfecture de Damerjog en raison de la présence d'eau dans les lits des oueds. La région dispose par ailleurs de ressources halieutiques abondantes qui sont peu exploitées, y compris dans les localités de l'Est où la pêche est pratiquée par les communautés locales.

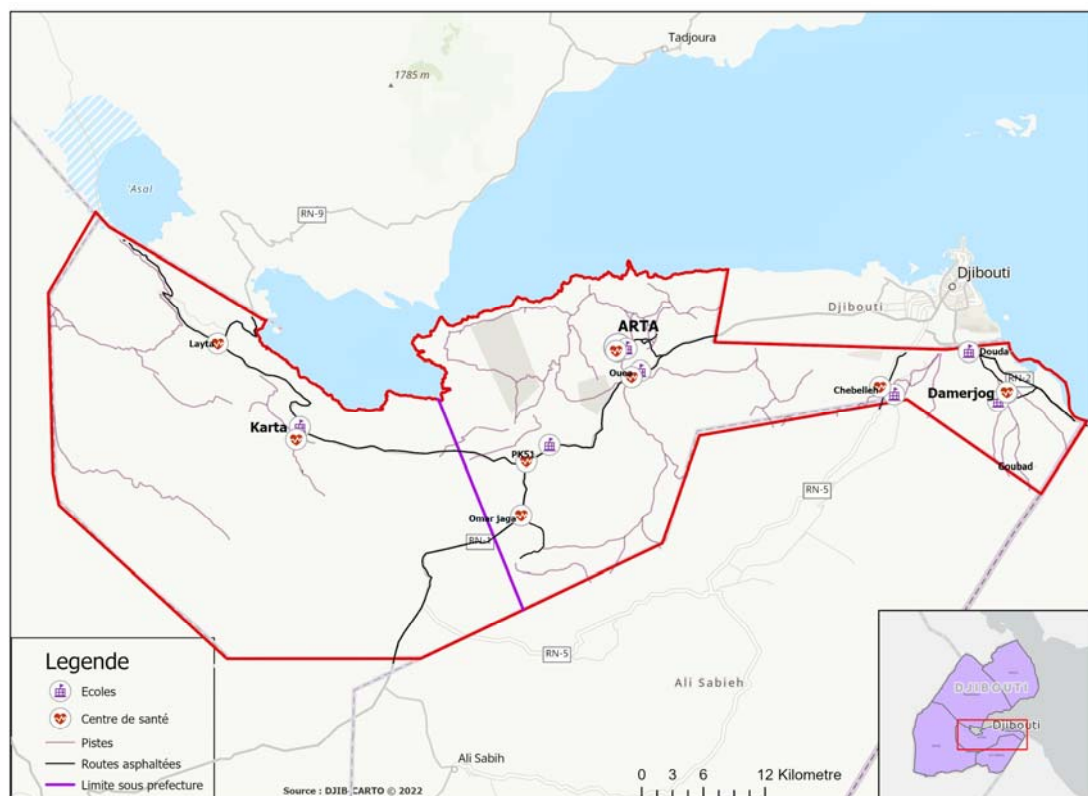
Le secteur tertiaire se caractérise par quelques petites unités industrielles de production d'eau minérale dans le secteur de PK 51 et de lait du côté de Douda.

La région est traversée par le plus important corridor routier entre Djibouti et l'Éthiopie qui est emprunté chaque jour par des centaines de camions. Par ailleurs, la région bénéficie de l'existence de la base militaire américaine qui emploie près de 400 personnes dont une centaine provient de la zone de Damerjog ; du centre de quarantaine et d'exportation de bétail qui emploie environ 100 personnes ; et du refuge animalier DECAN.

Le tourisme est peu développé dans la région malgré les importantes potentialités. La localité d'Arta dispose d'atouts majeurs dont notamment son climat doux toute l'année, ses capacités d'hébergement (Hôtels et résidences secondaires) et ses plages propices à la plongée sous-marine pour l'observation de requins baleines.

Les infrastructures de la région d'Arta sont indiquées sur la carte suivante :

Carte des infrastructures de la région d'Arta.



6.1. L'accès à l'éducation

Le Service Régional de l'Education (SRE) d'Arta regroupe des écoles primaires et secondaires et un centre des ressources humaines et administratif. Ces établissements sont situés sur l'ensemble du territoire de la région (la préfecture urbaine Arta ville et deux sous-préfectures (PK50-Karta, Damerjog et en milieu rural).

Aujourd'hui, la Direction régionale de l'éducation connaît une croissance de ses effectifs. La région compte aujourd'hui 13 écoles primaires réparties sur l'ensemble de son territoire pour un effectif total de 3 530 (source : Service Régional de l'Education) élèves dont 46% de filles.

Pour l'enseignement moyen, la région dispose de 6 établissements qui accueillent 1 510 élèves au total. Enfin, pour le secondaire, la région compte 2 lycées dont l'un en enseignement général et l'autre en enseignement hôtelier et professionnel ; fréquentés par 442 lycéens (source : annuaire statistique 2020-2021, MENFOP)

Il existe à Arta ville depuis 2018, une école hôtelière considérée comme un centre d'apprentissage technique et professionnel dans les métiers d'hébergement, de restauration, de la cuisine ainsi que de l'accueil et du tourisme. Les élèves au nombre de 156 en 2021 suivent des formations spécifiques et adaptées aux domaines de l'hôtellerie et sont directement employés par les grands hôtels de Djibouti.

La localité de Damerjog dispose d'un Centre de Formation Professionnelle et Technique qui accueille 58 jeunes à la rentrée 2021 (source : Service Régional de l'Education).

6.2. L'accès à la santé

La région dispose de 9 postes de santé et d'un Centre Médical Hospitalier situé à Arta. Leur répartition sur le territoire de la région est assez équilibrée avec 4 postes dans la sous-préfecture de Damerjog, 4 postes dans la sous-préfecture de Karta PK51 et 2 sur Arta et Wéa. La région dispose également de capacités ambulancières (5).

Toutefois, la plupart des postes de santé n'offrent pas une prise en charge médicale satisfaisante. Le personnel médical est insuffisant et a besoin d'être renforcé et formé. Les équipements médicaux, les médicaments et les autres intrants médicaux sont en deçà des besoins.

La situation socio-sanitaire de la région s'est améliorée depuis l'ouverture du nouvel hôpital régional d'Arta qui est assurée par la CNSS. Cet hôpital fournit la majorité des équipements médicaux manquants tels que l'endoscopie, les équipements de la réanimation et de l'hospitalisation.

En effet, la nouvelle structure est composée de 4 bâtiments et de 7 blocs annexes, et comprend également un bâtiment de consultation regroupant les consultations externes, les salles d'urgence ouvertes 24/24h, ainsi que les bureaux administratifs. Outre un bâtiment médicotechnique composé d'un bloc opératoire pour les services de gynéco-obstétrique, de chirurgie générale et chirurgie urologie, de salles d'urgence et de réanimation, d'un bloc

d'accouchement, d'endoscopie, l'hôpital dispose aussi de deux bâtiments d'hospitalisation d'une capacité d'accueil de 120 lits au total et une pharmacie.

Mais, la situation sanitaire en milieu rural reste précaire. La malnutrition, l'insécurité alimentaire, l'analphabétisme, la qualité de l'eau et l'absence de services d'assainissement constituent de sources de décès et de maladies. Dans ce milieu, le système de santé se caractérise par l'insuffisance de la couverture des soins accentué par une faible distribution des ressources.

6.3. L'Eau et l'assainissement

La région d'Arta recoupe d'Ouest vers l'Est les basaltes stratoïde, les basaltes Dalha et les basaltes du Golfe. Dans cette région l'aquifère des basaltes stratoïdes est très peu exploité mais les basaltes du Golfe sont intensément exploités pour l'alimentation en eau de la Capitale. La ville de Arta et Wéa captent la nappe alluviales et l'aquifère de Dalha à travers des forages. Les villages et campements du secteur Ouest (Ado Koma, Karta, Layta...) ne disposent que de citernes enterrées et d'alimentation par camion-citerne malgré plusieurs tentatives de forage infructueuses. Damerjog bénéficie des forages de l'aquifère des basaltes du Golfe aussi appelé « nappe de Djibouti ».

La situation du secteur de l'eau potable et de l'assainissement à Arta est déficiente. L'augmentation démographique des dernières années, mais aussi à cause de l'aridité, accentuée par la sécheresse chronique et l'accroissement des besoins portés par la croissance urbaine ont créé une demande importante largement au-dessus de l'offre de services d'eau.

La région dispose sur l'ensemble de son territoire de seulement 8 forages ruraux, 8 retenues d'eau et 3 puits qui ne couvrent qu'environ 50% des besoins en eau potable en milieu rural.

Les services d'assainissement sont pratiquement inexistantes. La région ne dispose d'aucun système spécifique ni d'aucune usine/unité pour la collecte et le traitement des eaux usées. Si globalement, les ménages urbains disposent de latrines traditionnelles avec un simple trou, un nombre significatif de ménages urbain ne dispose d'aucune facilité sanitaire. En l'absence des fosses ou de canaux appropriés, les eaux usées sont évacuées dans les canalisations de drainage des eaux pluviales ou directement dans les rues.

6.4. L'Electricité/énergie

Le manque d'accès à l'électricité pour une large majorité de la population de la région d'Arta constitue une contrainte majeure pour le développement économique et pour la qualité de vie des citoyens. L'offre d'énergie électrique est largement insuffisante par rapport à la demande et surtout concentrée dans le chef-lieu de la région, ce qui limite fortement les possibilités de développement des zones qui ne sont pas alimentées. Par ailleurs, si les capacités de production existent, les capacités des routes pour le transport et la distribution d'énergie électrique dans le territoire Arta sont fortement limitées. L'approvisionnement en énergie,

grâce à la ligne d'interconnexion Djibouti-Ethiopie depuis la capitale, y est cependant fiable et régulier.

En milieu rural également, le manque d'énergie constitue un obstacle au développement socioéconomique de la région.

6.5. Les télécommunications

Le développement de la téléphonie mobile est un remarquable succès qui a transformé la disponibilité, la qualité et le coût de la connectivité dans la région, même si l'achat d'un téléphone et son utilisation restent très coûteux pour les populations à faible revenu.

Plusieurs villages de la région sont couverts par le réseau sur le territoire d'Arta avec plusieurs antennes relais de transmission de la communication.

L'accès à Internet à haut débit est très limité dans la région, néanmoins, le sans-fil offre de bonnes perspectives à long terme. La région et notamment Arta ville bénéficiera prochainement du passage du câble de fibre optique en cours d'installation et qui reliera Djibouti et l'Ethiopie.

Mais, la ville d'Arta nécessite la disposition d'une agence commerciale de Djibtelécom et d'un service technique suffisamment équipé pour répondre aux besoins de la clientèle au niveau de la région.

6.6. Les infrastructures routières de base

Le territoire Arta bénéficie de trois routes goudronnées (RN1, RN2 et RN4) ainsi que la route de l'unité RN9 qui lui permet la liaison avec les régions du Nord. Cependant, la région d'Arta est moins bien dotée en axes de circulation interne, en particulier entre la route RN1 principale et les localités ou campements situés à l'intérieur du territoire en vue de garantir la circulation des hommes, des marchandises et des services. Le tronçon Djibouti ville Chebelley, en piste canalise très peu de circulation, ce qui accentue l'isolement du village.

La piste qui dessert Arta plage est difficilement praticable. Il faut aussi rappeler l'absence de moyens de transport maritime et ferroviaire pour la région.

Un réseau routier adéquat pour la région est essentiel pour l'attractivité du territoire. C'est par là que les intrants à la production arrivent, que les produits finis circulent, que les touristes ont accès aux potentiels touristiques, que les malades ont accès aux réseaux de services de santé et que les étudiants ont accès à l'éducation.

Deux navettes assurent le transport des populations, l'une tôt le matin, l'autre le soir et inversement de Djibouti vers Arta. Pour toutes les autres localités, les populations utilisent l'autostop. Les populations des autres localités ou campements se contentent du passage des véhicules militaires ou ceux des ONGs de passage.

6.7. L'Industrie

Le développement des carrières, dont l'accroissement est prévisible compte tenu des besoins, est un potentiel économique lié au secteur de la construction. Cependant, l'extraction des sables des oueds (sable, gravier et cailloux) est anarchique et souvent abusive ce qui aggrave considérablement les risques de non infiltration de l'eau de la pluie.

Deux entreprises d'embouteillage d'eaux minérales se sont récemment installées près de PK51 et dont les productions sont commercialisées à l'échelle nationale.

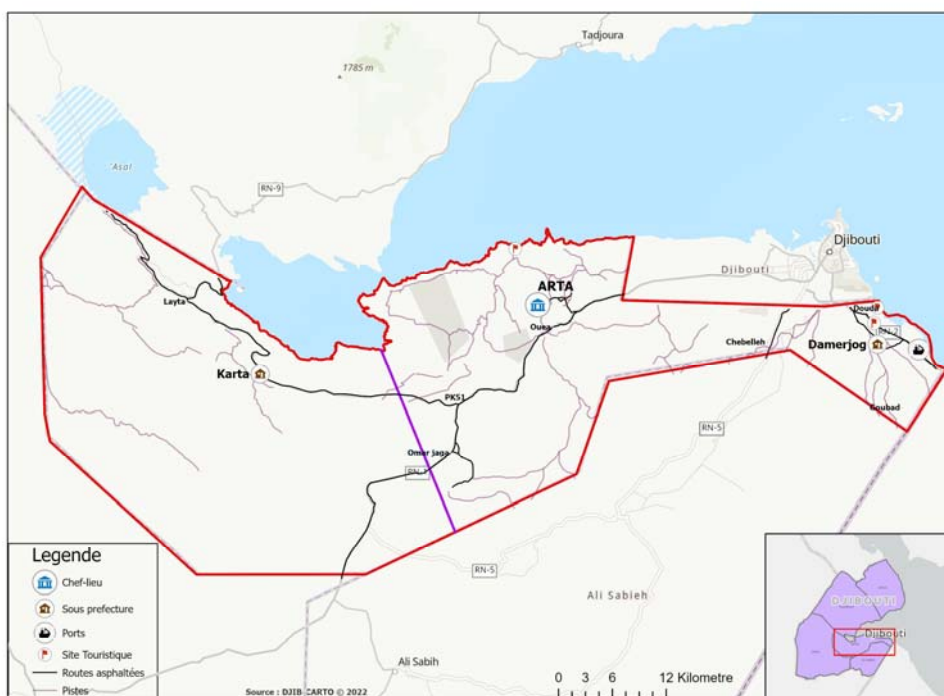
Une entreprise de commercialisation des produits de la mer s'est implantée également dans la sous-préfecture de Damerjog. Disposant des équipements aux normes internationales, celle-ci détient des certifications pour pouvoir exporter sa production à l'international.

6.8. Le Tourisme

La région Arta présente de nombreux avantages comparatifs tant au chapitre du tourisme balnéaire, de l'écotourisme et du tourisme d'aventure. Le secteur peut devenir une industrie importante tant en termes de devises que d'emplois locaux. Les régions côtières restent un haut lieu du tourisme à Arta et pourraient proposer une large gamme d'activités touristiques : randonnées pédestres, baignades, pêches, pêche à la palourde, planche à voile, ski nautique, tennis, natation, équitation, terrain de golf etc.

Arta est bien positionnée par rapport à la Capitale Djibouti (42km) pour profiter d'importants marchés de clientèle touristique dont les forces étrangères stationnées à la Capitale (France, États-Unis, Italie, Japon, Espagne, Allemagne...), les représentants des organismes internationaux et les djiboutiens aisés.

Carte des lieux d'intérêts de la région d'Arta.



6.9. L'Aménagement du territoire

Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme d'Arta (SDAUA) de 2015 relève dans son diagnostic que l'occupation des espaces d'Arta ville se fait de plus en plus de manière anarchique sans raccordement aux services urbains de base. D'autre part, le contexte de pauvreté et de désorganisation de l'expansion urbaine, laisse parfois, à des improvisations d'opérations de zonage non cohérentes et désordonnées. Aussi, le manque de moyens et la faiblesse de la gouvernance urbaine contribuent fortement à ce désordre et à la vulnérabilité du rôle de la ville et des institutions en charge de la gestion urbaine.

Aujourd'hui, les mêmes constats sont d'actualité. Sous l'effet de la pression foncière de plus en plus importante dans la ville d'Arta, l'aménagement de la ville semble se faire de manière désorganisée sans véritable respect des principaux zonages du SDAUA. Les habitations s'étendent dans tous les espaces libres, inoccupés, sans véritable respect de la réglementation urbaine. Les services sociaux de base (électricité, eau, téléphone) ne pouvant atteindre toutes les zones d'habitations, se limitent aux quartiers proches des axes routiers.

6.10. L'Environnement

La région d'Arta présente des beaux paysages de plaines et de reliefs montagneux aux crêtes escarpées longeant de profonds ravins et de vastes étendues de dépressions, de régions côtières qui présentent des plages et de sites touristiques. Cependant, la dégradation environnementale du territoire d'Arta du point de vue d'activités humaines polluantes (décharge d'ordures, déchets plastiques surtout dans le bassin de Damerjog, aux environs des plages ou sous les prosopis, le long de la RN1, ...) est très marquée.

Aujourd'hui, ces facteurs, ajoutés à la coupe des bois et la présence de plus en plus accentuée des migrants et sinistrés de la sécheresse nuisent les secteurs productifs que sont l'agriculture, l'élevage et toutes leurs filières connexes.

Le ramassage des déchets dans la ville d'Arta se fait à l'aide d'un camion de voirie de faible capacité et souvent en panne en raison de sa vétusté et par manque de pièces de rechanges.

La décharge à ciel ouvert de Douda, est située dans la banlieue de Djibouti et en plein territoire d'Arta, dans le bassin fertile, industriel et touristique de Damerjog, sur la route vers la frontière somalienne. Une nouvelle décharge a été installée à Chebelley.



La décharge de Wéa est également à ciel ouvert et constitue un danger pour le bétail et les humains en raison de la pollution incontrôlée. Un centre d'enfouissement aux normes devrait être envisagé pour les deux sites de Wéa et de Chebelley.

L'environnement du bassin Damerjog, qui connaît une dynamique d'activités agricoles, industrielles et économiques, devra être mieux protégé car l'atmosphère empuantie, poussiéreuse et la fumée qui se dégage de la décharge constituent un enjeu environnemental de taille.

II - Participation des populations aux étapes de la démarche méthodologique

Pour démarrer les activités d'élaboration du Programme de Développement Régional (PDR), un atelier général de lancement des travaux de 3 jours, a été organisé au chef-lieu de la région. L'ensemble des parties prenantes (élus locaux, préfecture, responsables des Services Techniques Déconcentrés, associations des femmes, des jeunes, organisations de la société civile, syndicats, coopératives... etc.) étaient représentées. Les objectifs de ces 3 journées d'échanges et de formation étaient de présenter les différentes étapes de l'élaboration du PDR ainsi que les structures de planification et de coordination mises en place pour accompagner le processus et leurs rôles spécifiques. Cet atelier était également l'occasion pour revenir sur des notions de base de la gestion décentralisée de l'action publique (la gestion participative, la gouvernance locale, la question de la redevabilité...etc.) pour que les participants puissent avoir une idée partagée des concepts clés.

1. Foras sous-préfecture

Les communautés locales ont été largement associées au processus d'élaboration du PDR notamment dans la phase de conduite du diagnostic socio-économique local. Ainsi, des ateliers participatifs de consultation ont été organisés à l'échelle locale par sous-préfecture pour d'une part, collecter les informations, les connaissances et les compétences des communautés locales, et d'autre part, identifier les contraintes majeures au développement, dégager des pistes de solutions possibles et prioriser les alternatives selon les ressources mobilisables.

Le tableau ci-dessous synthétise les données sur les ateliers consultatifs :

Sous-préfectures	Hommes	Femmes	Nb. de participants Total
Arta-Wéa	25	15	40
Damerjog	27	13	40
Karta-Omar Jagaa	19	21	40
TOTAL	71	49	120

2. Forum régional

Dans le cadre des consultations régionales pour impliquer les élus locaux, les services déconcentrés, les notables, les associations et organisations de la société civile dans le processus d'élaboration du PDR, le Comité de Coordination Régional de Développement (CCRD) s'est réuni le 21 et 22 Décembre 2021 au Chef-lieu de la région en la présence du Comité de Planification. L'objectif de la réunion était double. Tout d'abord, il fallait s'accorder sur les ressources financières de la région dans les cinq années à venir en tenant compte de celles qui sont disponibles (subvention de l'Etat, recettes de la fiscalité locale, subvention du Programme ADIL) et celles qu'on espère raisonnablement mobiliser auprès d'autres partenaires. Ensuite, l'autre objectif était de prioriser les activités identifiées par les communautés lors des ateliers régionaux de la phase du diagnostic socio-économique local selon des critères préalablement définis (champs de compétences des collectivités, priorisation annuelle).

III - Etat actuel de développement de la région

1. L'Etat de la situation socio-économique locale

La situation socio-économique actuelle de la région est issue de l'analyse des principales contraintes relevées par les communautés, les élus, la préfecture, les responsables des services techniques déconcentrés, les associations des femmes, des jeunes, les organisations de la société civile, les syndicats et les coopératives consultés lors des ateliers de consultation participatifs qui se sont déroulés dans la préfecture et dans chacune des sous-préfectures. La synthèse des résultats sont regroupés par thèmes (conformément au décret de 2007 de transfert des compétences aux régions).

Economie et emploi

- Insuffisance des compétences locales à haute technicité recherchée par le secteur privé,
- Inadéquation de la formation des jeunes diplômés aux besoins du marché local,
- Inexistence de structures de micro-crédits pour le développement d'activités génératrices de revenus,
- Faibles opportunités de travail pour les jeunes de la région,
- Chômage endémique et désœuvrement chez les jeunes de la région,
- Absence de développement du commerce transfrontalier avec la Somaliland.

Agriculture, Elevage et Pêche

- Insuffisances de petits équipements agricoles (râteaux, brouettes, pioches) pour cultiver les périmètres agricoles,
- Pratique de monoculture maraichère qui appauvrit progressivement les sols,
- Méconnaissances des techniques agricoles à haut rendement pour vivre de l'agriculture,
- Insuffisances de semences pour cultiver les périmètres agricoles,
- Manque de circuits de transport pour commercialiser les produits agricoles dans les marchés de Djibouti-ville,
- Ravage des cultures agricoles par les criquets pèlerins,
- Insuffisances d'eau pour l'irrigation des périmètres agricoles dans le secteur d'Omar Jagaac,
- Faible organisation des coopératives agricoles pour mutualiser les efforts et les moyens,

- Faible accompagnement, insuffisante formation technique et de suivi des services techniques agricoles,
- Abandon de certains périmètres agricoles à cause de la salinité des terres dans le secteur de Damerjog,
- Insuffisance de techniciens et des produits vétérinaires pour assurer le suivi médical des cheptels,
- Faiblesse des capacités financières des communautés pour le développement de l'activité d'élevage,
- Occupations progressives des terres disponibles pour l'élevage par des infrastructures industrielles dans le secteur de Damerjog,
- Pratiques d'élevage extensif qui rend difficile le développement de la filière lait et viande
- Faible exploitation des produits de la mer alors que la région dispose de fortes potentialités,
- Faible appui technique et organisationnel pour le développement de la pêche,
- Difficulté d'accès à la plage d'Arta par la route pour développer la pêche,
- Insuffisances des moyens (bateaux, filets, local de stockage...) pour pratiquer la pêche,
- Méconnaissance des techniques traditionnelles de conservation des produits de la pêche.

Santé et Education

- Insuffisance des personnels médicaux et paramédicaux qualifiés dans toutes les sous-préfectures,
- Insuffisances des équipements médicaux et des médicaments dans la plupart des postes de santé,
- Insuffisance des équipements d'urgence et des ambulances dans toutes les sous-préfectures,
- Manque de personnels médicaux spécialistes (gynécologie) pour le suivi médical des femmes,
- Structures éducatives en sureffectif dans certaines localités car les écoles primaires accueillent certaines classes de collège,
- Insuffisance des équipements pédagogiques (tableaux, bancs, etc.) dans certaines écoles,
- Manque de moyens de ramassages scolaires dans le secteur de Damerjog,
- Manque d'électrification, d'eau et de clôtures de certaines écoles (Karta et Layta), □ Insuffisances des vivres de certaines cantines (Karta et Layta)

Hydraulique urbaine et rurale

- Insuffisance généralisée de l'alimentation en eau potable des populations dans les secteurs de Damerjog, d'Arta et de Wéa,
- Cherté du coût de raccordement au réseau d'eau de l'ONEAD à Arta et Wéa,
- Insuffisance d'eau pour l'irrigation dans les périmètres agricoles dans les secteurs de Damerjog et Omar Jagaac,
- Manque d'hygiène et d'assainissement adéquat des populations constituent une source de maladies hydriques,
- Insuffisance de l'approvisionnement en eau par camions citernes dans le secteur de Karta et Layta.

Jeunes, sports et loisirs

- Insuffisance des activités d'animation culturelle et de loisirs pour occuper les jeunes dans la plupart des CDC,
- Inexistence d'un complexe sportif dans le chef-lieu ni dans les autres sous-prefectures,
- Décrochage scolaire par manque d'encadrement et de suivi des jeunes scolarisés,
- Faibles capacités d'accueil des CDC par rapport aux besoins des jeunes,
- Insuffisance des équipements de loisirs et d'animateurs de la plupart des CDC,
- Insuffisances d'infrastructures sportives (terrains multisports) pour organiser des tournois sportifs pendant les périodes de vacances scolaires,
- Inexistence d'aires de jeux publiques pour les plus jeunes dans la plupart des localités de la région,
- Inexistence de bibliothèques dans toutes les localités qui contribue à l'oisiveté des jeunes de la région.

Urbanisme, aménagement du territoire et environnement

- Non-respect du Plan de Développement Urbain et extensions incontrôlées des lotissements à Arta et Wéa,
- Limitation de réseau d'électricité et d'eau potable aux seules parties structurées des villes d'Arta et de Wéa en raison du non-respect des règlements urbanistiques,
- Problèmes de gestion des déchets solides dans les secteurs de Wéa, Arta et Damerjog en raison de l'insuffisance de moyens logistiques et financiers,
- Pollution chimique sur le corridor routier au niveau du village de Wéa. Les camions citernes déversant des produits toxiques dangereux pour la santé sur les bas-côtés de la RN1,
- Pratique de la coupe de bois intensive dans le secteur de PK51 et d'Omar Jagaac,
- Existence d'activités extraction de sables dans des zones non autorisées dans le secteur d'Omar Jagaac.

2. Les atouts de développement de la région.

Les atouts de la région d'Arta sont celles à partir desquelles on peut concevoir le programme développement socio-économique du territoire pour les 5 prochaines années. Ils sont regroupés en grands domaines (conformément du décret de 2007 de transfert des compétences aux régions) qui transcendent le découpage administratif de la région.

Le développement économique

- Existence d'un embryon industriel dans le secteur de Damerjog et dans le Goubet,
- Existence d'un secteur primaire assez développé (agriculture dans le secteur de Damerjog et élevage dans toutes les autres localités de la région),
- Existence d'un secteur touristique promoteur sur tout le littoral maritime, □
Participation du secteur informel à la création d'emplois.

L'environnement et les ressources naturelles

- Existence de beaux paysages de plaines et de reliefs montagneux,
- Existence de vastes étendues de dépressions et de régions côtières avec des plages et des sites de plongées,
- Existence d'aires naturelles protégées marines et terrestres,
- Conditions climatiques favorables et localisation géographique stratégique de la ville d'Arta,
- Forte potentialité des ressources énergétiques (éolien et solaire).

L'urbanisme et l'aménagement du territoire,

- Existence d'un schéma directeur de l'aménagement et de l'urbanisme de la ville d'Arta,
- Répartition plus ou moins équilibrée de la population et des activités sur le territoire de la région,
- Attractivité résidentielle d'Arta du fait de la proximité avec de la Capitale.

La santé et l'action sociale

- Existence d'un hôpital régional de référence bien équipé et géré par la CNSS,
- Existence d'un Centre Médical Hospitalier au chef-lieu Arta qui couvrent toute la région,
- Proximité de la capitale pour la prise en charge sanitaire des malades,
- Existence de routes (RN1, RN2 et RN9) pour faciliter l'accès aux centres de santé, □
Existence de l'Association des Handicapées à Arta.

L'éducation et la formation professionnelle

- Couverture de 75% du territoire pour le primaire,

- Cours obligatoire de l'Enseignement fondamental,
- Existence de Plans de Formation Continue des Enseignants,
- Existence d'une population jeune à scolariser,
- Existence d'une école hôtelière d'Arta et d'un Centre de Formation Professionnelle et Technique à Damerjog.

L'eau, l'assainissement et la voirie

- Existence d'une antenne de l'ONEAD (Office National des Eaux et de l'Assainissement de Djibouti) à Arta,
- Approvisionnement en eau d'Arta et de Wéa à partir de la conduite d'eau en provenance de l'Ethiopie,
- Alimentation en eau du secteur de Damerjog à partir des forages de la nappe de Djibouti,
- Assainissement individuel (latrines traditionnelles avec un trou) chez la plupart des ménages d'Arta, Wéa et Damerjog,
- Ramassage des déchets grâce à un camion de la préfecture à Arta, □ Existence d'une décharge des déchets solides (Wéa et Chebelley).

La jeunesse et les loisirs

- Une population à majorité de jeunes dans la région,
- Existence de CDC dans la plupart des grandes localités (Damerjog, Wéa, et Arta).
- Existence de terrains de sport dans la plupart des grandes localités (Damerjog, Wéa, et Arta).

IV - Diagnostic institutionnel, organisationnel et financier

1. Diagnostic institutionnel

Comme toutes les autres régions du Pays, la région d'Arta est gérée par deux administrations distinctes : La Préfecture et le Conseil Régional.

La Préfecture représente l'Etat dans la région avec à sa tête le Préfet. Elle est dotée des moyens financiers, de moyens humains et techniques pour mener à bien sa mission.

Le territoire de la région est découpé en sous-préfectures pour disposer d'une administration proche des communautés. La région d'Arta compte deux sous-préfectures. Celle de Damerjog pour couvrir la partie Est du territoire et celle de Karta pour la partie Ouest. La sous-préfecture de Damerjog dispose de locaux fonctionnels et de moyens humains, matériels et financiers alors que celle de Karta manque de locaux, de moyens logistiques et matériels pour fonctionner normalement.

Les locaux administratifs de la préfecture sont insuffisants et peu équipés. Celle-ci manque également de moyens logistiques, matériels et de services techniques avec un garage de maintenance pour répondre aux besoins de la population de la région.

La préfecture dispose au sein des communautés de personnels relais qui jouent le rôle « auxiliaires administratifs ». Ce sont les chefs de villages, les Okals Généraux et les Okals qui sont rémunérés et qui constituent « les yeux et les oreilles » de la préfecture dans toute l'étendue du territoire de la région. Ils sont surtout chargés d'appuyer le préfet dans la résolution des conflits et la gestion coutumière des affaires concernant les communautés locales.

La préfecture est appuyée dans sa mission de représentation de l'Etat par l'ensemble des services techniques déconcentrés qui ont des antennes dans la région. Ce sont :

- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Elevage et des Ressources Halieutiques ;
- Le Ministère à la Jeunesse et de la Culture ;
- Le Ministère des Affaires Musulmanes et des Biens Wakfs ;
- Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle ;
- Le Ministère du Budget ;
- Le Ministère de la Santé ;
- L'Agence Nationale de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle ;
- Le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités ;
- Le Ministère de la Femme et de la Famille.

La deuxième institution qui intervient dans la région est le Conseil Régional. Malgré l'ancienneté des Premiers Conseils Régionaux Provisoires (1999), l'institution est encore « jeune » dans l'exercice de la gestion administrative d'une région. Bien que le **décret n°2007 – 0099 – PR – MID** ait transféré 9 paquets de domaines de compétences au Conseil Régional (33 compétences au total), à ce jour, seule celle de l'Etat Civil est réellement effective au niveau du chef-lieu.

Par ailleurs, le transfert des compétences de l'Etat à la région n'a pas été accompagné de transfert de ressources financières pour permettre au Conseil Régional d'exercer pleinement ses missions. Ce n'est finalement que depuis 2020, que la Région dispose de ressources financières.

En termes de répartition géographiques les membres du conseil proviennent du chef-lieu Arta et des 2 sous-préfectures de Damerjog et de Karta. L'ensemble du territoire régional est donc représenté au sein du conseil régional même si la majorité des élus proviennent du chef-lieu de région, et que seulement 1 personne provient de la sous-préfecture de Karta.

La représentativité en termes de genre par rapport à la précédente mandature (une seule femme au sein du conseil régional) a été améliorée car avec 2 femmes élues en 2022. Ainsi, la représentativité atteint 25% de femmes élues parmi les 11 membres de la nouvelle Assemblée Régionale.

En matière de fonctionnement du conseil régional, les sessions ordinaires sont tenues de manière irrégulière (3 en 2017, 2 en 2018, 4 en 2019). Ces sessions ordinaires sont marquées par un taux de présence très important sans doute en raison de la motivation financière.

Pour traiter les questions techniques, dans le cadre du fonctionnement normal de la collectivité locale il est mis en place des commissions techniques dont l'objectif est d'apporter au conseil régional un avis consultatif sur des sujets techniques. Il est prévu dans le cadre de la loi créant les Conseils Régionaux, la mise en place de 5 commissions techniques, ci-dessous, chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises.

- Commission des affaires administratives, juridiques et du règlement intérieur ;
- Commission de l'éducation, de la santé et de l'eau ;
- Commission des affaires sociales et culturelles, de la jeunesse et des sports
- Commission des finances, du plan et du développement économique ;
- Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire, des domaines, de l'urbanisme et de l'habitat.

Aucune de ces commissions n'ont pu être mises en place à Arta sans doute en raison de la faiblesse des capacités techniques et humaines du Conseil Régional.

2. Fonctionnement de l'administration régionale

Le Conseil Régional d'Arta est administré par deux organes dotés chacun d'attributions spécifiques définies par la loi. Il s'agit de :

L'Assemblée Régionale Délibérante qui est composée de 11 membres élus au suffrage universel direct pour une durée de 5 ans. Il se réunit quatre fois par an en session ordinaire et chaque fois que nécessaire en session extraordinaire. Ces sessions permettent de discuter de toutes les questions relatives à la gouvernance de la région.

Le **Bureau Exécutif** qui est élu par l'assemblée régionale. Il s'agit du président du conseil régional assisté par un vice-président, 2 secrétaires et 1 questeur.

Au niveau de l'organisation et du fonctionnement des services du conseil régional, 9 domaines de compétences ont été transférés par l'Etat au Conseil Régional dans le **décret n°2007 – 0099 – PR – MID**. Ces 9 domaines sont les suivants :

1. Le développement économique
2. L'environnement et la gestion des ressources naturelles
3. La planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat
4. La santé et l'action sociale
5. La jeunesse, les sports et loisirs
6. La culture et la promotion des langues nationales
7. L'éducation, l'alphabétisation et la formation professionnelle
8. La voirie, l'assainissement et la gestion des marchés
9. L'état civil

Aujourd'hui, seul l'Etat Civil a été en partie transféré. En effet, même si le personnel de l'Etat Civil de la Préfecture a été déplacé au Conseil Régional au Chef-lieu et que le fonctionnement du Service est satisfaisant dans son ensemble, dans les sous-préfectures, ce sont toujours les sous-préfets qui gèrent encore le service. Par ailleurs, ce transfert de compétences s'est fait sans aucun transfert de ressources financières de la part de l'Etat.

La numérisation de l'Etat Civil avec l'appui de la Direction de la Population et de la Famille constitue une étape importante dans la gestion du service. Mais, le système qui repose essentiellement sur l'utilisation d'outils informatiques reliés par internet, est sérieusement entravé par le manque de moyens informatiques et d'accès à internet du service.

Pour le ministère de l'éducation, le transfert des compétences à la région s'est limité à une cogestion des cantines et des transports scolaires qui se traduit par une Co-signature des décaissements sans véritable transfert de budget spécifique pour cette activité à la région.

Pour les autres ministères sectoriels, aucune compétence particulière n'a été encore transférée à la région.

Au niveau des ressources humaines, le personnel administratif du conseil régional relève de différents statuts. Certains sont des fonctionnaires détachés, d'autres des conventionnés et des contractuels. Malgré la récente nomination d'un Secrétaire Général qui est sensé jouer le rôle d'animateur des services administratifs de la région, force est de constater que le conseil régional pas encore d'organigramme clair avec les rôles et les responsabilités de son personnel ni de plan prévisionnel de ses besoins en ressources humaines.

En termes de moyens matériels et logistiques, Le siège du conseil régional vient d'être réhabilité entièrement en 2021 dans le cadre du Programme ADIL pour qu'il puisse répondre dans les meilleures conditions à ses missions.

Toutefois, les antennes régionales de nombreux ministères sectoriels et institutions nationales (Médiature, Chambre du Commerce, CPEC) occupent des bureaux dans le bâtiment sans en retour payer de loyer ni contribuer de manière indirecte aux missions du Conseil Régional.

Par ailleurs, le Conseil Régional dispose de peu de moyens logistiques et de fonctionnement. En effet, pour couvrir l'ensemble de son territoire qui s'étale de Lac-Assal à Loyada, celui-ci ne dispose que de deux véhicules dont l'un vient d'être octroyé dans le cadre du Programme ADIL.

Enfin, tous les services déconcentrés ne sont pas présents dans la région d'Arta. Certains ministères clés comme l'habitat, le transport, l'environnement et le tourisme n'ont pas encore mis en œuvre leur déconcentration.

Ces services déconcentrés dans la région et la préfecture ont une double mission : une mission de contrôle de la légalité des activités du Conseil Régional et une mission d'appui-conseil aux élus pour les accompagner et les guider dans la gestion et la maîtrise adéquates des compétences qui leur sont transférées.

Les services techniques présents dans la région d'Arta ont des moyens d'intervention limités. On a souvent une seule personne par service, en poste au chef-lieu, pour couvrir toute la région. De plus, peu d'entre eux disposent de moyens logistiques leur permettant de couvrir l'ensemble du territoire de la région et certains n'ont même pas de bureaux.

En outre, les services déconcentrés doivent appuyer les élus locaux dans leurs politiques de développement pour qu'elles soient cohérentes avec les stratégies des ministères sectorielles. Dans la plupart des cas, les responsables de ces services connaissent peu ou pas les stratégies de leurs ministères sectorielles.

Par ailleurs, les profils des cadres en charge des services déconcentrés sont parfois incomplets. Ainsi, à Arta le sous-directeur régional du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, de l'Eau et de la Mer, chargé des Ressources Halieutiques est de formation vétérinaire. Il lui est donc plus difficile de couvrir les autres secteurs de son ministère.

Dans ces conditions, la mission d'appui-conseil de ces services au Conseil Régional est très faible voire inexistante en raison de la faiblesse de leurs capacités d'action.

En ce qui concerne le contrôle de la légalité, la préfecture devrait être formée sur son rôle de contrôle à posteriori, notamment sur les documents essentiels de la collectivité locale comme le budget initial ou le compte administratif qui sont nouveaux dans le paysage administratif local.

3. Gestion financière

3.1. Fiscalité

En termes d'assiette fiscale, les recensements réalisés en 2017 ont porté sur la patente et sur les taxes foncières sur le bâti et non bâti. Le cumul des recettes 2018 et 2019 pour la région d'Arta était égal à 8 127 000 Fdj. Les prévisions pour 2020 étaient de 7 000 000 FDJ.

Pour les classes 1 à 8 de la patente, un travail de recensement similaire est nécessaire pour connaître les niveaux de recettes attendues.

Par ailleurs, les matériaux de construction qui, depuis la loi des finances 2020 entrent dans le domaine de la fiscalité locale, n'ont pas encore été recensés.

Malgré, l'importance des habitations secondaires à Arta et des terrains attribués mais non encore bâtis dans la région, la taxe foncière sur le patrimoine bâti et non bâti n'est toujours pas recouvrée par le Conseil Régional. En effet, cette taxe est impopulaire non seulement à Arta mais également à Djibouti-Ville où son recouvrement rencontre les mêmes obstacles culturels.

3.2. Budgétisation

Le Conseil Régional d'Arta n'a jamais eu avant l'année 2020 à mettre en pratique une expérience de budgétisation sans doute en raison de l'inexistence de ressources financières locales. Auparavant, le budget de la région se limitait à un budget de fonctionnement établi par le ministère du budget sans affectation en dépenses prédéterminées et sans réelle concertation avec les élus sur leurs besoins en ressources financières.

Par ailleurs, depuis 2018 le Conseil Régional a eu la possibilité de collecter les patentes de classes 1 à 10 sur son territoire et qui ont ensuite été déposées dans un compte spécial du Trésor. Ce n'est qu'en 2020 que le Conseil Régional a eu l'autorisation d'utiliser ces fonds sans toutefois de règle d'affectation particulière.

3.3. Evaluation des ressources d'Arta pour la période 2021-2025

Estimation pluri-annuel des ressources du conseil régional - PDR 2021 - 2025

en Fdj		Année				TOTAL	
		2021	2022	2023	2024		2025
Ressources	Fiscalité (patente, foncier, matériaux de construction)	8 000 000,00	8 800 000,00	9 680 000,00	10 648 000,00	11 712 800,00	48 840 800,00
	Fiscalité locale (droits de marché, location kiosques, services de produits concédés, autres taxes ou redevances)	336 000,00	3 500 000,00	3 850 000,00	4 235 000,00	4 658 500,00	16 579 500,00
	Dotations de l'état (fonctionnement)	37 045 000,00	37 045 000,00	37 045 000,00	37 045 000,00	37 045 000,00	185 225 000,00
	Subvention ADIL	70 000 000,00	90 000 000,00	90 000 000,00			250 000 000,00
	Subvention autres bailleurs	5 000 000,00	25 000 000,00	27 500 000,00	30 250 000,00	33 275 000,00	121 025 000,00
	TOTAL	120 381 000,00	164 345 000,00	168 075 000,00	82 178 000,00	86 691 300,00	621 670 300,00

V - Vision et Orientations de développement

1. La vision de développement de la collectivité

La région d'Arta possède d'énormes atouts et potentialités. Sa proximité avec la capitale Djibouti, son climat doux et frais, et son littoral de près de 80 Kilomètres constitue les atouts naturels de la région avec des potentialités dans le développement du tourisme et de la pêche. L'agriculture, l'élevage, la pêche et les petits commerces sont les piliers de l'économie actuelle à partir desquels le développement de la région peut se concevoir.

Sa configuration géographique (autour de la capitale Djibouti), avec une partie de son territoire à l'Est de Djibouti-ville (zone en forte développement) et une partie à l'ouest (zone d'extension des activités économiques de la capitale), est un atout dont la région devrait tirer profit.

Le développement de la région dans les 5 prochaines années sera accéléré par les infrastructures structurantes en cours de réalisation dans la zone de Damerjog (complexe portuaire et industriel) ainsi que le port d'exportation de sel et le parc de production d'électricité éolienne en cours de finalisation dans la zone du Goubet qui produira à terme 60 Mégawatts d'électricité propre.

Par ailleurs, la région dispose de structures de formation technique et professionnelle (Lycée Hôtelier et Centre de Formation Professionnelle de Damerjog), véritables foyers de renforcement des capacités humaines et de savoir-faire, d'une école multilingues (Français, anglais et arabe) et d'un centre hôpital régional de référence.

Enfin, la région est traversée par le principal corridor routier national qui le relie à toutes les autres régions du pays mais également à l'Éthiopie.

Ainsi, à partir de ses atouts naturels combinés aux opportunités économiques existantes et celles en cours de mise en place sur son territoire, la région d'Arta sera une région dynamique avec des pôles de développement économique territoriaux, profitant de ses atouts touristiques et résidentiels, et disposant d'une gestion efficace et autonome pour assurer le bien-être de ses habitants.

2. Les orientations stratégiques par secteur

La vision de développement de la collectivité d'Arta se décline en quatre grandes orientations stratégiques :

OS 1 : Promouvoir des stratégies de développement économique s'appuyant sur les potentialités et les ressources locales tout en veillant à la sauvegarde de l'environnement local.

- *Soutenir le développement du secteur primaire, de l'artisanat et du tourisme local ;*
- *Accompagner le développement du territoire en termes de création d'emplois et de richesse ;*
- *Veiller à la protection de l'environnement dans les actions de développement économique.*

OS 2 : Mettre en œuvre un aménagement territorial respectueux du Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme Régional, tout en améliorant l'accessibilité, la mobilité et le transport intra régional pour une cohésion territoriale

- *Mettre en œuvre et faire respecter les schémas d'urbanisme locaux pour les principales villes de la région ;*
- *Participer à l'amélioration du transport urbain et interurbain pour faciliter la circulation de biens et des personnes dans la région. ;*
- *Planifier le développement de la région en cohérence avec la croissance démographique et urbaine.*

OS 3 : Mettre en place une gouvernance locale efficace et transparente qui suscite l'adhésion de tous.

- *Renforcer les capacités administratives, managériales et techniques de l'administration régionale pour qu'elle assure pleinement ses missions ;*
- *Améliorer la participation de tous les acteurs locaux et de la société civile à la gestion des affaires publiques de la région ;*
- *Instaurer la culture de la redevabilité de l'administration régionale vis-à-vis des citoyens.*

OS 4 : Assurer un développement social et un bien-être par la mise en place d'un cadre de vie de qualité.

- *Soutenir l'amélioration et l'accès aux services sociaux de base de tous les citoyens ; □
Accompagner la mise en place d'un meilleur cadre de vie et de bien-être pour tous ;*
- *Promouvoir la cohésion sociale à travers l'insertion socio-professionnelle des jeunes.*

3. La cohérence avec les stratégies sectorielles, nationales, continentales et les ODD

La vision de développement de la région d'Arta et ses grandes orientations stratégiques sont cohérentes avec les politiques et les stratégies sectorielles nationales suivantes :

- La Nouvelle feuille de route 2021-2024 du Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation ;

- Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage, Chargé des Ressources Halieutiques ;
- Le Schéma Directeur de Développement du Tourisme Durable de Djibouti 2019-2024 ;
- Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Arta, 2015 ;
- Le Plan d'Action du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable 2021-2025 ;
- Stratégie Nationale du Handicap 2020-2024,
- La Politique Nationale de l'Enfance 2022-2035, Ministère de la Femme et de la Famille, 2021,
- La Stratégie Nationale de la Protection Sociale, 2018-2022, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités,
- Le Plan National de Développement Sanitaire, 2020-2024, Ministère de la Santé,

Par ailleurs, cette vision de développement de la région d'Arta s'inscrit pleinement dans La Vision Djibouti 2035 qui ambitionne de faire de Djibouti un hub commercial et logistique de l'Afrique qui assure le bien-être des djiboutiens et djiboutiennes dans un environnement de paix, sécurisé et propre, et qui repose sur cinq piliers : (i) la Paix et l'unité nationale ; (ii) la Bonne gouvernance ; (iii) l'Economie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé ; (iv) la Consolidation du Capital humain ; et (v) l'Intégration régionale.

Elle s'inscrit également dans le second Plan National de Développement 2020-2024 Djibouti ICI qui succède au premier Plan National de Développement quinquennal : la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015 – 2019 (SCAPE), mis en œuvre et achevée en 2019. Ce second Plan National de Développement 2020-2024 Djibouti ICI repose sur 3 piliers ; Inclusion, Connectivité et Institutions. L'inclusion vise à ce que toute la population nationale profite des progrès économiques et sociaux. La connectivité vise à renforcer l'intégration régionale et mondiale comme la connexion interne entre les différentes régions. Et le pilier Institutions vise à assurer une gouvernance économique, judiciaire et politique plus efficace.

Enfin, la vision de développement de la région d'Arta et ses orientations stratégiques de développement s'inscrivent dans la stratégie continentale africaine 2063 qui vise à accélérer la croissance économique et le développement de l'Afrique ; ainsi que les grands objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations-Unies pour la période 2015-2030.

Le tableau ci-dessous synthétise la cohérence des orientations stratégiques du PDR d'Arta 2021-2025 et les stratégies nationales, continentales et mondiales (ODD).

Cohérence des orientations stratégiques du PDR d'Arta 2021-2025 avec les stratégies nationales, continentales et mondiales (ODD)

PDR		ODD	Afrique 2063	Vision 2035	PND DJIBOUTI ICI
Orientations stratégiques	Axes				
I. Promouvoir des stratégies de développement économique s'appuyant sur les potentialités et les ressources locales tout en veillant à la sauvegarde de l'environnement local	1. Soutenir le développement du secteur primaire, de l'artisanat et du tourisme local	ODD 8	Aspiration 2	Pilier 3	Axe stratégique 1 : Inclusion
	2. Accompagner le développement du territoire en termes de création d'emplois et de richesse	ODD 12	Aspiration 2		Axe stratégique 1 : Inclusion
	3. Veiller à la protection de l'environnement dans les actions de développement économique	ODD 13 ODD 14 ODD 15	Aspiration 1		Thème transversal : Environnement
II. Mettre en œuvre un aménagement territorial respectueux du Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme Régional, tout en améliorant l'accessibilité, la mobilité et le transport intra régional pour une cohésion territoriale	1. Mettre en œuvre et faire respecter les schémas d'urbanisme locaux pour les principales villes de la région	ODD 6 ODD 7	Aspiration 1	Pilier 4	Axe stratégique 2 : Connectivité
	2. Participer à l'amélioration du transport urbain et interurbain pour faciliter la circulation de biens et des personnes dans la région	ODD 9 ODD 10	Aspiration 2		Axe stratégique 2 : Connectivité
	3. Planifier le développement de la région en cohérence avec la croissance démographique et urbaine	ODD 11	Aspiration 1		Axe stratégique 2 : Connectivité

	PDR	ODD	Afrique 2063	Vision 2035	PND DJIBOUTI ICI
Orientations stratégiques	Axes				
III. Mettre en place une gouvernance locale efficace et transparente qui suscite l'adhésion de tous	1. Renforcer les capacités administratives, managériales et techniques de l'administration régionale pour qu'elle assure pleinement ses missions	ODD 16	Aspiration 3	Pilier 2	Axe stratégique 3 : Institutions
	2. Améliorer la participation de tous les acteurs locaux et de la société civile à la gestion des affaires publiques de la région	ODD 16			Axe stratégique 3 : Institutions
	3. Instaurer la culture de la redevabilité de l'administration régionale vis-à-vis des citoyens	ODD 17			Axe stratégique 3 : Institutions
IV. Assurer un développement social et un bien-être par la mise en place d'un cadre de vie de qualité	1. Soutenir l'amélioration et l'accès aux services sociaux de base de tous les citoyens	ODD 1 ODD 2	Aspiration 6	Pilier 4	Axe stratégique 1 : Inclusion
	2. Accompagner la mise en place d'un meilleur cadre de vie et de bien-être pour tous	ODD 3 ODD 4	Aspiration 1		Axe stratégique 1 : Inclusion
	3. Promouvoir la cohésion sociale à travers l'insertion socio-professionnelle des jeunes	ODD 5	Aspiration 6		Axe stratégique 1 : Inclusion

VI – Matrice des activités prioritaires

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
OS1 : Promouvoir des stratégies de développement économique s'appuyant sur les potentialités et les ressources locales tout en veillant à la sauvegarde de l'environnement local.															
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Agriculture	Produit attendu : Augmentation des rendements des cultures grâce à une amélioration des techniques culturales et une meilleure disponibilité de l'eau													
		Vulgariser et former les agriculteurs aux techniques agricoles modernes (goutte à goutte et cultures sous serres)	Augmentation de la production agricole	Damerjog et Omar Jagaac	Art. 8. 3		2	1	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Réaliser plus de puits d'eau pour intensifier et diversifier les productions agricoles	Augmentation et diversification agricole	Damerjog et Omar Jagaac	Art. 8. 3		2	2	1		5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Effectuer des achats groupés de produits phytosanitaires pour réduire leurs coûts.	Amélioration des rendements agricoles	Damerjog	Art. 8. 3		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Agriculture	Octroyer des petits outillages agricoles et de semences aux agriculteurs	Augmentation de la production agricole	Damerjog et Omar Jagaac	Art. 8. 3		2	1	0,5		3 500 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Octroyer aux agriculteurs des motopompes pour l'irrigation des terres	Augmentation de la production agricole	Damerjog et Omar Jagaac	Art. 8. 3		2	1	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Diversifier les cultures agricoles pour éviter l'appauvrissement des sols	Préservation des sols	Omar Jagaac	Art. 8. 3		1	1	0,5		2 500 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Mettre en place un système de ramassage collectif (1fois/semaine) des produits agricoles pour les livrer sur les marchés de la capitale	Vente des produits agricoles	Damerjog	Art. 8. 3		0,5	0,5	0,5	0,5	2 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Redynamiser les coopératives agricoles pour les rendre opérationnelles	Autonomisation des agriculteurs	Damerjog	Art. 8. 3		2				2 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Produit attendu : Augmentation de la production issue de la pêche													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Pêche	Donner des bateaux, des moteurs et des filets aux pêcheurs pour développer l'activité de pêche	Développement des activités de pêche.	Damerjog, Arta et Karta-Layta	Art. 8. 3		1,5	1,5	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Mettre en place une chaîne de froid pour permettre la conservation de poissons dans le marché de Damerjog	Développement des activités de pêche.	Damerjog	Art. 8. 3			5			5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture			
		Affecter un espace dédié à la vente de poissons dans le Marché Central de Damerjog	Commercialisation des produits de la pêche	Damerjog	Art. 8. 3			5			5 000 000	Conseil Régional			
		Appuyer et former les pêcheurs aux techniques de pêches modernes pour une meilleure productivité	Renforcement des capacités techniques des pêcheurs	Karta-Layta, Arta et Damerjog	Art. 8. 3			2			2 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture et de la Pêche			
		Former les pêcheurs aux techniques de conservation des produits de la mer	Développement des activités de pêche.	Karta-Layta	Art. 8. 3			1			1 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture et de la Pêche			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Pêche	Promouvoir la consommation des produits de la mer parmi la population	Accroissement des débouchés pour les pêcheurs	Arta	Art. 8. 3			2	2	1	5 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture				
		Structurer les coopératives des pêcheurs	Mutualisation des ressources et des moyens	Damerjog, Arta et Karta-Layta	Art. 8. 3		3				3 000 000	Conseil Régional et Service régional de l'Agriculture				
	Artisanat	Produit attendu : Augmentation des revenus tirés de la production artisanale locale														
		Promouvoir la production artisanale en création un Prix du « meilleur produit » chaque année	Développement de la production artisanale	Arta	Art.8. 2				2	3		5 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Structurer les associations de femmes artisanes pour augmenter les revenus tirés de l'activité	Autonomisation des femmes artisanes	Arta	Art.8. 2			2				2 000 000	Conseil Régional			
		Créer des espaces d'expositions des produits artisanaux au centre-ville d'Arta et de Damerjog ainsi que des ateliers de confection	Meilleure visibilité des produits artisanaux locaux	Arta et Damerjog	Art.8. 2		3	3	3			9 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Artisanat	Former les femmes dans la confection des produits artisanaux de qualité	Renforcement des capacités des femmes artisanes	Karta-Layta	Art.8. 2				25		25 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Créer des maisons artisanales avec des ateliers de confection	Renforcement des capacités des femmes artisanes	Wéa et Layta	Art.8. 3		20				20 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			
		Organiser des échanges d'expériences et de formations avec les femmes artisanes des autres régions	Découvertes d'autres produits artisanaux et amélioration de la qualité des produits	Région d'Arta et les autres régions	Art.8. 2				2	2	4 000 000	Conseil Régional d'Arta avec les autres Conseils Régionaux			
		Mettre en place un fonds de développement de l'artisanat local	Disponibilité de moyens financiers de démarrage d'activités artisanales	Arta, Wéa, Damerjog, Karta-Layta	Art.8. 2				3	5	8 000 000	Conseil Régional			
		Former les jeunes filles en couture, en coiffure et autres AGR	Renforcement des capacités des jeunes filles dans les AGR	Arta et Karta-Layta	Art.8. 2				2	2	4 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Tourisme	Produit attendu : Augmentation de la fréquentation grâce à une amélioration des infrastructures touristiques locales													
		Construire des chambres d'hébergement, une cuisine, un restaurant, un hall d'accueil et de rafraîchissement près des sites touristiques DINBILOY et ADOBOURI sur le Goubet.	Amélioration de l'hébergement et de la restauration des sites touristiques locaux	Karta-Layta	Art.8. 4				20	15	35 000 000	Conseil Régional			
		Promouvoir les potentialités touristiques de la région et notamment de la plage et de l'aire marine protégée d'Arta	Augmentation de la fréquentation touristique	Arta	Art.8. 4				2	3	5 000 000	Conseil Régional			
		Développer l'éco-tourisme et de circuits touristiques intégrés dans la région par la mise en place d'outils numériques (sites web, applications)	Promotion des atouts naturels de la région	Arta	Art.8. 4				3	2	5 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Tourisme	Mettre en place une Page FB, Twiter pour une meilleure visibilité des potentiels touristiques sur les réseaux sociaux	Plus large visibilité des sites touristiques	Karta-Layta	Art.8. 4			2			2 000 000	Conseil Régional			
		Disposer de 2 bateaux à moteur pour transporter les touristes sur les sites de plongée	Augmentation de la fréquentation touristique	Karta-Layta	Art.8. 4			5			5 000 000	Conseil Régional			
		Augmenter les capacités hôtelières par la promotion de création de maisons d'hôtes dans les résidences secondaires situées à Arta	Augmentation et diversification de l'offre d'hébergement local	Arta	Art.8. 4			5	5	3	13 000 000	Conseil Régional			
		Plaidoyer pour l'ouverture d'une antenne régionale de l'ONTD à Arta	Visibilités nationale et internationale de potentialités touristiques de la région	Arta	Art.8. 4			1			1 000 000	Conseil Régional avec l'Office National du Tourisme de Djibouti			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Tourisme	Améliorer la qualité de la piste d'accès à plage d'Arta (Diagnostic, plan d'actions et travaux) pour attirer les touristes	Augmentation des revenus tirés du tourisme local	Arta	Art.8. 4			20			20 000 000	Conseil Régional			
	Promotion de la création d'emplois	Produit attendu : Augmentation du nombre d'emplois créés sur 5 ans grâce à la mise en place d'un écosystème favorable à l'employabilité													
		Doter les femmes de machines à coudre	Augmentation des revenus des femmes	Karta-Layta	Art.8. 2					1,5	1 500 000	Conseil Régional			
		Former les jeunes à la conduite de véhicules	Meilleure employabilité	Karta-Layta	Art.8. 2					5	5 000 000	Conseil Régional			
		Construire un marché local (fruits, légumes, viandes, poissons, boissons, produits non alimentaires)	Création d'activités génératrices de revenus	Karta-Layta	Art.8. 2			10	10	5	25 000 000	Conseil Régional			
Réactiver la Caisse Populaire de Micro-crédits pour octroyer des micro-crédits aux porteurs de projets	Disponibilités de ressources financières	Damerjog	Art.8. 2		5	5			10 000 000	Conseil Régional avec Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit					

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Promotion de la création d'emplois	Installer 5 petits commerces de proximité au croisement entre la route Djibouti-Loyada et la route pour Damerjog et 5 kiosques marchands dans la localité de Damerjog	Création d'activités génératrices de revenus	Damerjog	Art.8. 2		11		10	10	31 000 000	Programme ADIL et Conseil Régional			
		Organiser des journées de l'emploi (rencontres entre les entreprises locales et nationales et les demandeurs d'emploi de la région)	Plus d'opportunités d'embauches pour les demandeurs d'emplois de la région	Région d'Arta	Art.8. 2		2,5	2,5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional			
	Protection de l'environnement	Produit attendu : Sauvegarde de l'environnement local par la mise en œuvre des activités économiques													
		Sensibiliser et informer les communautés contre les effets néfastes de la coupe de bois.	Lutte contre la dégradation avancée de l'environnement	Arta, Wea, Damerjog, d'Omar Jagaac et Karta-Layta	Art 9. 1		1,5	1,5	1	1	5 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Protection de l'environnement	Mettre à jour la cartographie des zones autorisées pour l'extraction des sables	Disponibilité d'un outil d'aide à la décision	Damerjog, d'Omar Jagaac	Art 9. 1		2				2 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Mettre en place des éco-gardes pour lutter contre les extractions de sables des zones interdites	Préservation de la recharge des nappes phréatiques	Damerjog, Wea et Bara	Art 9. 1		2	2	2	2	8 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Environnement			

OS 2 : Mettre en œuvre un aménagement territorial respectant le Schéma d'Aménagement et d'Urbanisme Régional, tout en améliorant l'accessibilité, la mobilité et le transport intra régional pour une cohésion territoriale.

AMENAGEMENT TERRITORIAL	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme	Produit attendu : Respect des règlements urbains pour les nouvelles extensions urbaines et la restructuration les anciens quartiers													
		Faire respecter le Plan d'Occupation des Sols (POS) dans l'affectation de terrains à Arta et Wéa	Aménagement urbain des villes selon les normes prédéfinies dans le SDAU	Arta et de Wéa	Art.10. 1		2	1	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Interdire les nouvelles constructions ne respectant pas le POS à Arta et Wéa	Respect des normes urbaines en vigueur	Arta et de Wéa	Art.10. 1		2	1	1	1	5 000 000	Conseil Régional et Préfecture			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
AMENAGEMENT TERRITORIAL	Transport urbain et interurbain	Produit attendu : Augmentation de la circulation des personnes et des biens dans la région													
		Organiser le transport urbain des tricycles à Arta en itinéraires	Amélioration des déplacements des personnes	Arta et de Wéa	Art.10.3			3			3 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
		Construire une gare routière dans la ville d'Arta.	Regroupement des bus en un seul endroit et amélioration du service rendu aux clients	Arta	Art.10.3		36				36 000 000	Programme ADIL			
		Etablir un partenariat avec le syndicat des bus pour améliorer la liaison Djibouti-Arta-Wéa	Amélioration des liaisons interurbaines	Arta et de Wéa	Art.10.3			2			2 000 000	Conseil Régional et Préfecture			
	Promouvoir les liaisons de transport du secteur ouest (Karta-Layta) et le Chef-Lieu	Amélioration des liaisons régionales	Arta et Karta-Layta	Art.10.3				2	3	5 000 000	Conseil Régional et Préfecture				
	Réhabilitation et Planification urbaine	Produit attendu : Extension des services urbains (eau et électricité) dans les principaux centres urbains ainsi que 50% des localités disposant d'infrastructures structurantes													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
AMENAGEMENT TERRITORIAL	Réhabilitation et Planification urbaine	Construction d'un bâtiment polyvalent (salle de réunion et bureaux à louer)	Création de conditions favorables aux activités génératrices de revenus	Arta	Art.8. 2			20	10	10	40 000 000	Conseil Régional			
		Subventionner les extensions des réseaux d'eau et d'électricité aux quartiers excentrés	Amélioration de la couverture des réseaux d'eau et d'électricité	Arta, Wéa et Damerjog	Art 10. 3			5	10	5	20 000 000	Conseil Régional, EDD et ONEAD			
		Installer de l'éclairage public solaire dans les espaces urbains	Amélioration de l'attractivité des villes	Arta et Wéa	Art 10. 3				10	10	20 000 000	Conseil Régional et EDD			
		Construire des kiosques marchands	Facilitation de l'accès aux produits et augmentation de revenus	Arta et Omar Jagaac	Art. 8. 5			25			25 000 000	Conseil Régional			
		Aménager les étales et installer l'eau et l'électricité dans le marché de Damerjog	Développement d'activités génératrices de revenus	Damerjog	Art. 8. 5			15			15 000 000	Conseil Régional, EDD et ONEAD			
		Aménagement d'un marché de produits alimentaires et non alimentaires	Développement d'activités génératrices de revenus	Layta	Art.8. 5			12			12 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux

OS 3 : Mettre en place une gouvernance locale efficace et transparente qui suscite l'adhésion de tous.

GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Produit attendu : Amélioration des compétences administratives et techniques de l'administration régionale dans son ensemble														
		Former les ressources humaines du CR (Conseil Régional) dans la maîtrise d'ouvrage	Maitrise des différentes phases de la gestion des projets	Conseil Régional			3					3 000 000	Programme ADIL			
		Renforcer les capacités des ressources humaines du CR dans la passation des marchés	Connaissances du Code National des marchés publics et des manuels de procédures de passation des marchés	Conseil Régional			3					3 000 000	Programme ADIL			
		Former les ressources humaines du CR dans la gestion des contrats	Maitrise des différentes étapes de la gestion des contrats	Conseil Régional			1,5	1,5				3 000 000	Programme ADIL			
		Réhabiliter le Bâtiment du Conseil Régional	Amélioration des conditions de travail	Arta		5						5 000 000	Programme ADIL			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Renforcer les capacités des ressources humaines du CR dans la gestion financière et budgétaire	Meilleures connaissances des procédures de gestion financière et budgétaire	Conseil Régional			1	2			3 000 000	Programme ADIL			
		Former le personnel du CR dans les outils informatiques de bureautique	Maitrise des outils informatiques de base (Word, Excel et PowerPoint)	Conseil Régional			1	1	1		3 000 000	Programme ADIL			
		Renforcer les capacités des préfets et sous-préfets dans l'exercice du contrôle de légalité	Amélioration du rôle de contrôle du préfet et sous-préfets	Arta, Damerjog et Karta-Layta			1	1	1		3 000 000	Programme ADIL			
		Construire un entrepôt de stockage (hangar)	Stockage des produits et matériaux d'équipement du Conseil Régional et des équipements d'intervention des services techniques déconcentrés.	Arta				6				6 000 000	Programme ADIL		

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
GOUVERNANCE LOCALE	Renforcement des capacités de l'administration régionale	Former les services techniques déconcentrés dans leur mission d'appui-conseil	Meilleure connaissance de la mission d'appui-conseil	Services Techniques Déconcentrés			1	1,5	1,5	1	5 000 000	Programme ADIL				
		Construire des antennes du conseil Régional	Mise en place d'une administration de proximité	Karta et Damerjog			16				16 000 000	Conseil Régional				
	Participation de tous les acteurs locaux et de la société civile à la gestion des affaires publiques de la région	Produit attendu : Appropriation des acteurs locaux et de la société civile du développement régional à travers leur implication dans la gestion des affaires publiques														
		Elaborer et diffuser un guide sur les droits et devoirs des citoyens vis-à-vis de la collectivité	Connaissances des attentes réciproques des usagers et du Conseil Régional	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			2	1	1		4 000 000	Conseil Régional				
		Renforcer les capacités des associations et OSC pour une meilleure participation à la prise de décision	Implication plus active des associations et des OSC dans le développement régional	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			2,5	2,5	2	3	10 000 000	Conseil Régional				

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Participation de tous les acteurs locaux et de la société civile à la gestion des affaires publiques de la région	Mettre en place un Fonds de soutien des OSC pour financer des initiatives locales d'intérêt public local	Implication plus active des associations et des OSC dans le développement régional	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			5	5	5	10	25 000 000	Conseil Régional			
		Organiser des journées de portes ouvertes pour faire connaître aux citoyens les activités de la collectivité	Visibilité des actions du Conseil Régional au sein de la population	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			2	2	2	2	8 000 000	Conseil Régional			
		Mettre en place une campagne de sensibilisation et d'information des acteurs locaux, la société civile, le secteur privé et le PTF sur la mise en œuvre du PDR	Adhésion de l'ensemble des parties prenantes au processus de mise en œuvre du PDR	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			3					3 000 000	Conseil Régional		
	Instaurer la culture de la redevabilité	Produit attendu : Amélioration de la confiance et la transparence entre les citoyens, et notamment les plus marginalisés (femmes, personnes âgées, personnes à besoins spéciaux) et l'administration régionale													

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
GOUVERNANCE LOCALE	Instaurer la culture de la redevabilité	Evaluation chaque année les activités du Conseil Régional par le Comité de Coordination Régionale de Développement (CCRD)	Amélioration de la transparence de la collectivité	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			1	1	1	1	4 000 000	Conseil Régional			
		Elaborer le guide des droits et des devoirs de l'élu	Meilleure connaissances des droits et des devoirs des élus	Arta, Wéa, Damerjog et Karta-Layta			2	2			4 000 000	Conseil Régional			

OS 4 : Assurer un développement social et un bien-être par la mise en place d'un cadre de vie de qualité

DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Produit attendu : Meilleur accès à l'eau, à la santé et à l'éducation notamment des ménages les plus vulnérables grâce à des actions d'accompagnement													
		Réaliser 5 citernes enterrées et mini barrages en amont de l'oued DIJANDHER	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Omar Jagaac	Art. 9.3		10	10	10	20	50 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Réhabiliter les retenues collinaires pour stocker l'eau utilisée en périodes estivales ou de sécheresses	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Omar Jagaac, et Karta-Layta	Art. 9.3		30				30 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Réhabiliter les points d'eau existants et réaliser 5 autres pour augmenter les volumes d'eaux	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Omar Jagaac	Art. 9. 3		10	10	10		30 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale				
		Créer deux citernes enterrées à PK 47	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Omar Jaggaac	Art. 9. 3			10	10		20 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale				
		Construire un réservoir et une conduite de 500 mètres dans le village d'Ali-Ouneh	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Village de Ali-Ouneh	Art. 9. 3		5					5 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Mettre en place des comités de gestion de l'eau	Améliorer la gestion des points d'eau	Omar Jaggaac	Art. 9. 3		1					1 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			
		Disposer de 100 bidons avec des fermetures à cadenas pour chaque localité (Karta, Layta et Lac Assal)	Amélioration de l'accès à l'eau des populations rurales	Karta-Layta	Art. 9. 3		1					1 000 000	Conseil Régional avec la Direction de l'Hydraulique Rurale			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Participer à la réhabilitation des infrastructures d'alimentation en eau et d'assainissement du poste de santé	Amélioration du cadre sanitaire	Wéa	Art. 11. 3		15	10			25 000 000	Conseil Régional avec l'ONEAD			
		Mettre en place des actions de promotion de l'hygiène, de l'assainissement et de la santé pour tous	Amélioration générale de la santé des citoyens	Wéa	Art. 11. 3		2,5	2,5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional et Direction Sanitaire Régionale			
		Sensibiliser toutes les jeunes filles (13 à 20 ans) contre les mariages précoces ou forcés	Lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes	Karta- Layta	Art. 11. 3					1	1 000 000	Conseil Régional avec Unio des Femmes de Djibouti			
		Réhabiliter de la toiture et les murs de l'école primaire de Karta	Amélioration des conditions de travail	Karta- Layta	Art. 14. 2		10				10 000 000	Conseil Régional			
		Construire une cantine scolaire pour l'école primaire de Karta.	Amélioration des conditions d'éducation des élèves	Karta- Layta	Art. 14. 4			5			5 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Amélioration de l'accès aux services sociaux de base	Participer la construction de latrines et des points d'eau dans les écoles de Karta et Layta	Meilleures conditions d'hygiène dans les écoles	Karta-Layta	Art. 14. 2			10			10 000 000	Conseil Régional			
		Aménager la cour de l'école primaire en enlevant les grosses pierres et en délimitant la zone dédiée au sport	Amélioration des conditions de travail	Wéa	Art. 14. 2				1		1 000 000	Conseil Régional			
		Rehausser ou mettre des barbelés sur la partie de la clôture de l'école située sur le ravin	Amélioration de la sécurité des enfants	Wéa	Art. 14. 2		5				5 000 000	Conseil Régional			
		Assurer une permanence d'un Agent d'enregistrement d'Etat Civil à Karta-Layta			Art. 16. 1		0,4	0,2	0,2	0,2	1 000 000	Conseil Régional			
		Prendre en charge les cours de soutiens scolaires des enfants issus de familles vulnérables	Lutte contre les échecs et les décrochages scolaires	Wéa, Arta, Damerjog, Karta-Layta	Art. 14. 3		2,5	2,5	2,5	2,5	10 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Mettre en place un cadre de vie et de bien-être pour tous	Produit attendu : Amélioration du cadre de vie, propice à l'épanouissement de tous, et notamment pour les jeunes de la région													
		Mettre en place un système alternatif de ramassage des déchets dans les quartiers difficiles d'accès	Amélioration du cadre de vie dans les quartiers	Arta et Wéa	Art.15. 4		5	5	2,5	2,5	15 000 000	Conseil Régional			
		Prendre en charge l'agrandissement de la décharge de Wéa ou la création d'une autre à PK 51	Amélioration de la gestion des déchets	Wéa	Art.15. 4		22				22 000 000	Conseil Régional			
		Disposer de 2 camions pour collecter les ordures ménagères du village	Amélioration de la gestion des déchets	Arta	Art.15. 4			20			20 000 000	Conseil Régional			
		Construire une déchetterie à Karta-Layta	Amélioration de la gestion des déchets	Karta-Layta	Art.15. 4					15	15 000 000	Conseil Régional			
		Structurer et mettre en place un service de gestion de déchets	Amélioration de la gestion des déchets	Arta	Art.15. 4		15	5	5	5	30 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Mettre en place un cadre de vie et de bien-être pour tous	Diversifier les activités culturelles et de loisirs des CDC	Épanouissement des jeunes	Arta, Wéa et Damerjog	Art.12. 4		3	3	3	6	15 000 000	Conseil Régional			
		Doter les CDC en équipements informatiques et de loisirs	Renforcement technique des CDC	Arta, Wéa et Damerjog	Art.12. 3		3	2	3	2	10 000 000	Conseil Régional			
		Promouvoir le sport de compétition et autres loisirs pour les jeunes	Épanouissement de la jeunesse	Arta, Wéa et Damerjog	Art.12. 2		1	4	4	1	10 000 000	Conseil Régional			
		Construire un mini terrain de football à Arta	Disponibilité d'une structure de sport	Arta	Art.12. 3	5					5 000 000	Programme ADIL			
		Réhabiliter les terrains de sport et leurs équipements d'éclairage	Disponibilité de meilleures structures de sport	Wéa et Damerjog	Art.12. 3		5	5			10 000 000	Conseil Régional			
		Elargir les capacités d'accueil du CDC en intégrant l'espace de terrain de sport dans la cours	Augmentation de la capacité d'accueil du CDC	Arta	Art.12. 3					2	2 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Mettre en place un cadre de vie et de bien-être pour tous	Réhabiliter les installations (toilettes, fenêtres, portes...) du CDC pour les rendre fonctionnels	Amélioration des conditions d'accueil	Arta	Art.12. 3		2,5	2,5			5 000 000	Conseil Régional			
		Augmenter la capacité d'accueil du CDC en construisant (4) salles supplémentaires	Augmentation de la capacité d'accueil du CDC	Wéa	Art.12. 3				2	2	4 000 000	Conseil Régional			
		Aménager un terrain omnisport pour les jeunes	Épanouissement de la jeunesse	Damerjog	Art.12. 1			5			5 000 000	Conseil Régional			
		Construire des petites aires de jeu pour les jeunes.	Divertissement des plus jeunes	Arta, Wéa, Damerjog	Art.12. 1			5	7,5	7,5	20 000 000	Conseil Régional			
		Construire un mini terrain omnisport pour la jeunesse à Karta	Divertissement des plus jeunes	Karta-Layta	Art.12. 1				10		10 000 000	Conseil Régional			
		Construire un Centre de développement culturel (CDC) à Karta	Épanouissement de la jeunesse	Karta-Layta	Art.12. 1					15	15 000 000	Conseil Régional			

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux			
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux	
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE		Installer des bibliothèques dans les CDC	Plus d'ouverture d'esprit de jeunes	Arta, Wéa et Damerjog	Art.12. 4			5	5	5	15 000 000	Conseil Régional				
		Produit attendu : Une société plus inclusive grâce à des actions de soutien à l'insertion socio-professionnelle des jeunes														
	Promouvoir la cohésion sociale	Former les jeunes (et surtout les filles) à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise	Lutte contre le chômage des jeunes	Arta, Wéa, Damerjog, Karta-Layta)	Art.8. 2		2	4	5	4	15 000 000	Conseil Régional et Ministère du Travail				
		Sensibiliser les jeunes filles pour la formation professionnelle et technique	Lutte contre l'exclusion sociale	Damerjog	Art.8. 2		0,3	0,6	0,3	0,3	1 500 000	Conseil Régional avec le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP)				
Elaborer un plan régional d'insertion ou de réinsertion professionnelle des jeunes		Meilleure adéquation des formations avec la demande locale	Région d'Arta	Art.14. 5				5			5 000 000	Conseil Régional avec le MENFOP				

AXES	SECTEURS	Activités à mener	Résultats	Bénéficiaires (localités : sous-préfet. Village)	Compétences transférées	Périodes Années					Montant du Financement	Structures d'exécution	Thèmes transversaux		
						1	2	3	4	5			Environnement	Genre	Besoins spéciaux
DEVELOPPEMENT SOCIAL ET CADRE DE VIE DE QUALITE	Promouvoir la cohésion sociale	Plaidoyer pour la création d'une Antenne de l'ANEFIP à Damerjog pour soutenir l'insertion professionnelle des jeunes	Plus opportunités d'insertion professionnelle des jeunes	Damerjog	Art.8. 2		0,5	0,5			1 000 000	Conseil Régional et Ministère du Travail			
		Financer les jeunes porteurs de projets viables générateurs de revenus.	Lutte contre le chômage des jeunes	Arta, Wéa, Damerjog, Karta- Layta)	Art.8. 2		10	10	10	10	40 000 000	Conseil Régional			
TOTAL GENERAL						10	368	277	243	218	1 115 000 000				

VII - Stratégie de mise en œuvre

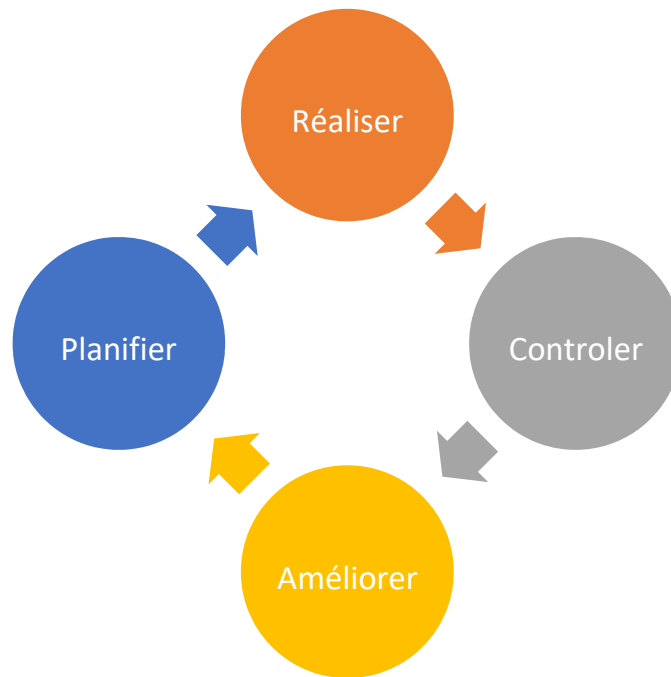
Le Programme de Développement Régional d'Arta est le fruit un large processus participatif auquel toutes les forces vives de la région ont été associées pour apporter leurs contributions afin d'avoir une vision partagée des grandes orientations stratégiques du développement de la région pour la période 2022-2026.

Après sa validation et son adoption par l'Assemblée Régionale, Le Ministère Délégué chargé de la Décentralisation qui a dans nouvelle feuille de route pour principal objectif : ***l'émergence des collectivités comme des acteurs complémentaires du développement des territoires*** ; devrait porter la responsabilité gouvernementale de la mise en œuvre du PDR.

Pour ce faire, ce dernier pourrait réactiver sous l'égide de la Primature le Comité Interministériel de mise en œuvre de la Décentralisation pour donner une plus forte légitimité politique à la mise en œuvre du PDR. Ce Comité serait appuyé par un Comité Technique intersectoriel sous l'égide du Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation pour piloter les arrangements sectoriels nécessaires à la mise en œuvre du PDR.

Par ailleurs, en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie et le Ministère du Budget, Ministère Délégué chargé de la Décentralisation pourrait organiser une table ronde des partenaires financiers et techniques, et du secteur privé national pour mobiliser les ressources internes et externes indispensables à la mise en œuvre du PDR.

VIII - Suivi/ Evaluation



Le mécanisme de suivi évaluation qui sera assuré par le comité de coordination du développement régional (CCDR), doit permettre de suivre la réalisation du présent plan de développement régional.

Ce mécanisme permettra donc de :

- Mesurer l'avancée des activités afin d'apporter au CCDR les informations nécessaires sur l'exécution des projets pour qu'il puisse jouer son rôle
- Identifier et mesurer les impacts négatifs et positifs des projets
- Produire les données nécessaires pour alimenter la stratégie de redevabilité et de communication vis-à-vis des parties prenantes du conseil régional
- Capitaliser et diffuser les leçons apprises sur ces projets notamment vis à vis des partenaires sectoriels

Les résultats attendus sont définis au sein de la matrice d'investissements et permettent par axes et secteurs d'activités de suivre les projets et leurs impacts.

Le Comité de coordination du développement régional se réunira donc a minima une fois par an et autant que nécessaire afin de déployer ce mécanisme de suivi-évaluation.

A chaque réunion la méthodologie suivante sera appliqué :

- Les résultats attendus définis par secteurs d'activité seront questionnés et renseignés
- Une matrice FFOM (Forces Faiblesses Opportunités Menaces) sera réalisé sur le document
- Le pourcentage d'exécution du plan annuel d'investissement (PAI) et du PDR sera également renseigné
- Des recommandations seront fournies sur la suite du processus et l'identification des investissements pour le PAI à venir

Un rapport d'évaluation sera fourni par le comité de coordination du développement régional avec l'appui du comité de planification qui sera en charge de la rédaction. Le rapport sera transmis à l'assemblée régionale, à la préfecture de la région et au ministère délégué chargé de la décentralisation (MDCD). Ce dernier sera ensuite en charge de la diffusion de ces informations à l'ensemble des ministères sectoriels et des partenaires de développement.

IX - Annexes

1. Décision du contrôle de légalité de la Préfecture d'Arta

RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Unité - Égalité - Paix

Ministère de l'Intérieur

PRÉFECTURE DE LA RÉGION D'ARTA

B.P. 100, Arta
Tél : (253) 27 42 21 17
Fax : (253) 27 42 21 61

Arta, le 23/01/2023

جمهورية جيبوتي
وحدة - مساواة - سلام
وزارة الداخلية
دائرة عرتا

ص.ب. ١٠٠ عرتا
تلفون: ٢٧ ٤٢ ٢١ ١٧ (٢٥٣)
فاكس: ٢٧ ٤٢ ٢١ ٦١ (٢٥٣)

عرتا في ٢٣/٠١/٢٣ Ref: N°98/AT/23

Le Préfet d'Arta

A
Monsieur le Président du Conseil Régional d'Arta

Objet : Décision de contrôle de légalité

Après examen du dossier présenté par le Conseil Régional d'Arta réceptionné aux services de la Préfecture d'Arta à la date du 07/12/2022, j'ai l'honneur de vous informer que celui-ci est :

Validé puisqu'il répond à tous les critères de contrôle de légalité.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil Régional, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

P. Le Préfet d'Arta
P.O. Le Premier Adjoint
MOHAMED-FOZI AHMED ASSOWEH



2. Documents consultés

- 1) Décret N°2007-0099/PR/MID portant transfert et répartition de compétences entre l'Etat et les Collectivités Territoriales,
- 2) Plan de Développement Régional d'Arta 2017-2020,
- 3) Le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la région d'Arta, 2015,
- 4) Rapport de Diagnostic des 5 Conseils Régionaux de la République de Djibouti, Expertise France, Octobre 2020,
- 5) Feuille de Route de la mise en œuvre de la Décentralisation 2017-2019, Ministère Délégué, auprès du Ministère de l'Intérieur, chargé de la Décentralisation,
- 6) Nouvelle Feuille de Route de la Décentralisation, 2021-2025, Ministère Déléguée Chargé de la Décentralisation,
- 7) La Vision Djibouti 2035, République de Djibouti,
- 8) La Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE 2015-2019),
- 9) Le Plan National de Développement 2020-2024 'Djibouti ICI',
- 10) Avant-projet de loi Organique Portant Code Général des Collectivités Territoriales, 2017, Ministère Délégué Chargé de la Décentralisation,
- 11) Loi N°51/AN/09/6eme L portant Code de l'Environnement,
- 12) Loi N°45/AN /04/5eme L portant Création des Aires Protégées Terrestres et Marines,
- 13) Décret N° 2003-0212/PRE/MHUEAT portant Règlementation du transport des produits dangereux,
- 14) Décret N° 2004-0065/PR/MHUET portant Protection de la biodiversité,
- 15) Le Plan d'Action du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable 2021-2025,
- 16) Enquête nationale de la prévalence du handicap à Djibouti, Agence Nationale des Personnes Handicapées, 2019,
- 17) Stratégie Nationale du Handicap 2020-2024,
- 18) Le Schéma Directeur de Développement du Tourisme Durable de Djibouti 2019-2024 ;

- 19) La Politique Nationale de l'Enfance 2022-2035, Ministère de la Femme et de la Famille, 2021,
- 20) La Stratégie Nationale de la Protection Sociale, 2018-2022, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités,
- 21) Le Plan National de Développement Sanitaire, 2020-2024, Ministère de la Santé,
- 22) Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnel du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage, Chargé des Ressources Halieutiques,
- 23) Annuaire Statistique 2020-2021, Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle,
- 24) Annuaire Statistique, Institut National de la Statistique de Djibouti, Edition 2020 et 2021,
- 25) Cadre de Partenariat Pays avec la République de Djibouti, 2022-2026, Banque Mondiale,
- 26) Projet Intégré de Transfert Monétaire et de Renforcement du Capital Humain, 2019-2022, Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités,
- 27) Programme d'Appui à la Réduction de la Vulnérabilité dans les Zones de Pêches Côtières, 2015-2020, Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage, Chargé des Ressources Halieutiques

3. Liste des activités identifiées mais ne correspondant aux domaines de compétences du conseil régional

3.1. Ville d'Arta

Activités identifiées	Domaines	Evaluations financières (FDJ)	Compétences du Conseil Régional
Aménager des espaces d'hospitalisation séparés pour les hommes et les femmes	Santé	5 000 000	non
Séparer selon les normes médicales les patients hospitalisés suivant le type d'infection		10 000 000	non
Limiter la durée de l'hospitalisation des patients pour éviter les risques d'infections nosocomiales		500 000	non
Affecter plus de sages-femmes au CMH (2 sages-femmes de plus)		10 000 000	non
Former 10 matrones pour assister les sages-femmes		5 000 000	non
Equiper le CMH en matériels d'assistance de bébés prématurés (3 couveuses)		5 000 000	non
Assurer une permanence (1 ou 2 fois/semaine) de service de gynécologique		3 000 000	non
Privilégier les jeunes de la ville dans le recrutement des entreprises publiques, privées et services déconcentrés de l'Etat	Emploi	2 000 000	non
Transformer les contrats des travailleurs à Sunny Hills, renouvelés annuellement, en contrats à longue durée		Voir avec MENFOP	non
Former 50 jeunes aux métiers demandés sur le marché local		2 500 000	non
Mettre en place un bus de ramassage universitaire pour les étudiants d'Arta et Wéa		5 000 000	non

Restructurer le CAPA pour rehausser le niveau des formations jusqu'au Bac Pro et/ou BTS techniques		25 000 000	non
Augmenter la capacité de production d'eau (50% de plus)	Eau	50 000 000	non
Augmenter la capacité de stockage d'eau dans la ville (2 réservoirs de 300 m3)		20 000 000	non
Baisser le coût du raccordement au réseau d'eau (30 à 50% de moins)		10 000 000	non
Entendre le réseau de l'EDD	Electricité	15 000 000	non
Installer des poteaux d'éclairage solaire (20) dans les quartiers excentrés		25 000 000	non
Mettre en place de bac de tri des déchets médicaux	Déchets	1 000 000	non
Former le personnel médical au tri des déchets médicaux		2 000 000	non

3.2. Ville de Wéa

Activités identifiées	Domaines	Evaluations financières (FDJ)	Compétences du Conseil Régional
Remplacer de la conduite principale d'eau entre le forage et le réservoir principal	Eau	30 000 000	non
Réhabiliter le réservoir d'eau du village de Wéa.		8 000 000	non
Etendre le réseau primaire et secondaire d'eau de Wéa et augmenter (ajouter 10) le nombre des fontaines publiques		20 000 000	non
Réaliser 2 à 3 de plus de forages pour augmenter la production d'eau.		35 000 000	non

Construire des réservoirs de plus grandes capacités (2 de 500 m3) pour augmenter les volumes d'eau disponibles		20 000 000	non
Allouer plus de volumes d'eau à Wéa aux heures de pointe		30 000 000	non
Diminuer de moitié les coûts des branchements individuels		10 000 000	non
Mettre un ralentisseur de plus à l'entrée et la sortie du village pour ralentir la vitesse des camions	Sécurité routière	7 000 000	non
Mettre des bâches de protection des sols sur les deux côtes de la route aux points les plus dangereux du corridor	Environnement	25 000 000	non
Limiter les horaires de passage des camions dans le village (fermeture de la route de 22h à 5 h du matin)	Urbanisme	2 000 000	non
Entendre le réseau d'électricité aux autres quartiers du village	Electricité	15 000 000	non
Construire un collège pour Wéa	Education	20 000 000	non
Affecter un médecin permanent et de personnels médicaux (infirmiers, sages-femmes, laborantins)	Santé	35 000 000	non
Créer un service radiologie et une unité de nutrition pour les enfants		25 000 000	non
Mettre en place un laboratoire d'analyses médicales et une pharmacie communautaire		20 000 000	non
Augmenter le nombre (3) des animateurs et les former dans l'encadrement de jeunes		8 000 000	non

3.3. Sous-Préfecture de Damerjog

Activités identifiées	Domaines	Evaluations financières (FDJ)	Compétences du Conseil Régional
Organiser des concours de recrutements équitables et transparents pour tous jeunes natifs de la localité.	Gouvernance	2 000 000	non
Diminuer (de moitié) le nombre d'heures de pompage d'eau pour limiter la remontée de la salinité	Eau		non
Augmenter les disponibilités d'eau à Damerjog (au moins 2 forages supplémentaires)		25 000 000	non
Raccorder en eau le village d'Ali Ouneh et alimenter en eau les services de base (village, école, dispensaire et mosquée)		15 000 000	non
Réaliser 2 forages pour l'alimentation en eau de Chebelley et ses différents services déconcentrés (école, dispensaire)		25 000 000	non
Augmenter les volumes d'eau de 50% pour l'alimentation en eau dans le secteur de Douda et Atar.		20 000 000	non
Construire deux réservoirs d'eau 100 m ³ pour l'alimentation de Douda et Atar		10 000 000	non
Affecter un infirmier-major ainsi qu'une sage-femme dans chaque poste de santé	Santé	15 000 000	non
Augmenter de 50% les dotations de médicaments dans les postes de santé		10 000 000	non
Doubler (10 lits de plus) les lits d'hospitalisation dans le chef-lieu de la sous-préfecture		10 000 000	non

Doter en équipements médicaux d'urgence et 3 d'ambulances les postes de santé de la sous-préfecture de Damerjog.		30 000 000	non	
Assurer une permanence pour un suivi gynécologique des femmes enceintes		3 000 000	non	
Affecter 2 sages-femmes dans la localité de Damerjog (pour couvrir les petites localités autour)		15 000 000	non	
Construire 3 nouvelles écoles dans les localités en insuffisance	Education	30 000 000	non	
Augmenter les capacités d'accueil des écoles en construisant des classes supplémentaires		10 000 000	non	
Mettre en place un moyen logistique de ramassage scolaire des collégiens d'ALI OUNEH		5 000 000	non	
Mettre en place un moyen de transport scolaire pour les lycéens		5 000 000	non	
Mettre en place un moyen de transport pour les étudiants de l'Université		5 000 000	non	
Réserver 100 à 200 ha de terres aux activités d'élevage		Elevage	2 000 000	non
Octroyer des fourrages (50 tonnes) aux éleveurs pour leur permettre de continuer à vivre de leur activité			4 000 000	non
Former 10 auxiliaires de santé animale locaux par le technicien vétérinaire et rendre disponible des produits vétérinaires	5 000 000		non	
Aider 100 éleveurs à diversifier leurs activités pour ne plus dépendre seulement de l'élevage	5 000 000		non	
Pulvériser régulièrement des jardins pour lutter contre les criquets pèlerins	Agriculture	5 000 000	non	

Installer une antenne 3G/4G de Djibtélécom à Damerjog pour améliorer la connectivité du réseau GSM	Communication	Voir avec Djibtélécom	non
--	----------------------	-----------------------	-----

3.4. Localité d'Omar Jagaac et PK51

Activités identifiées	Domaines	Evaluations financières (FDJ)	Compétences du Conseil Régional
Appuyer techniquement et financièrement des populations nomades dans la transformation de leur mode de vie	Moyens de subsistance	10 000 000	non
Rendre fonctionnel le forage existant à PK 49	Eau	10 000 000	non
Equiper et rendre fonctionnel le forage de Koutimaley		10 000 000	non
Renforcer le forage de GABLA CALAN (4 abreuvoirs, et 2 citernes enterrées).		35 000 000	non
Renforcer en personnels médicaux et en ambulances les postes de santé	Santé	18 000 000	non
Affecter une sage-femme et une matrone dans chaque poste de santé		15 000 000	non
Augmenter les capacités d'accueil des postes de santé		15 000 000	non
Mise en place de conteneurs frigorifiques solaires	Energie	10 000 000	non

3.5. Localités Karta-Layta

Activités identifiées	Domaines	Evaluations financières (FDJ)	Compétences du Conseil Régional
Doubler les quantités de vivres pour les cantines scolaires.	Education	10 000 000	non
Mettre en place l'électrification rurale		15 000 000	non
Augmenter de 50% la fréquence du ravitaillement en eau par camions citernes	Eau	8 000 000	non
Affecter une sage-femme pour le suivi des femmes enceintes pour chaque poste de santé (Karta et Layta)	Santé	15 000 000	non
Créer une pharmacie communautaire pour les médicaments de première nécessité dans chaque poste de santé (Karta et Layta)		18 000 000	non
Construire un centre de maternité		5 000 000	non
Mettre à disposition une ambulance pour évacuer les patients transférés vers l'hôpital de la CNSS d'Arta		18 000 000	non
Faciliter aux élèves le déplacement jusqu'à l'école en mettant à leur disposition des moyens de transport	Education	5 000 000	non
Construction des abreuvoirs pour GABLA	Elevage	10 000 000	non
Construction de 100 logements sociaux à Karta	Logement	40 000 000	non
Augmenter le nombre d'infirmiers, de médecins, d'équipements médicaux, de femmes des ménages, de sage-femme	Santé	25 000 000	non
Mise en place d'une mini-centrale solaire de Moumina 1	Energie	NA	non



**Retrouvez la version numérique
du PDR en scannant ici**